

c'est arrivé ce MATIN



Le prêtre intégriste Juan Fernandez Krohn.

Un prêtre est condamné à 6 ans de prison pour avoir tenté de tuer le pape

VILA NOVA DE OUREM, Portugal (AFP) — Le prêtre intégriste Juan Maria Fernandez Krohn a été condamné, aujourd'hui, à six ans et six mois de prison ferme par le tribunal de Vila Nova de Ourem (centre du Portugal). Il était accusé d'avoir tenté d'assassiner à l'arme blanche le pape Jean-Paul II lors de sa visite, le 12 mai 1982, au sanctuaire marial de Fatima.

Le tribunal l'a condamné à une peine de six ans pour tentative préméditée d'assassinat et une autre de six mois pour port d'arme prohibé. Les juges ont décidé que Juan Maria Fernandez Krohn serait expulsé du territoire portugais dès qu'il aura purgé sa peine.

DC-8 détourné sur Cuba et retourné vers la Floride

MIAMI (AFP) — Le "DC-8" de la compagnie aérienne américaine "Capitol Air", qui avait été détourné, hier soir, sur La Havane (Cuba) avec 214 personnes et 10 membres d'équipage à bord, est arrivé, ce matin, à Miami, a déclaré un porte-parole de l'aéroport international de cette ville.

Des tornades font 3 morts

NEW YORK (AP) — Plusieurs tempêtes et au moins 36 tornades ont touché la région des Grands Lacs aux États-Unis, aujourd'hui, après avoir traversé le Middle West, faisant trois morts et de nombreux blessés.

Des vents soufflant à plus de 96 km/h ont renversé les voitures, arraché les toits, déraciné les arbres et provoqué d'importantes coupures de courant dans le Missouri, l'Iowa, l'Illinois et l'Indiana.

5 journalistes sont expulsés de la Pologne

VARSOVIE (AFP) — Cinq journalistes français qui s'étaient rendus en Pologne avec de simples visas de touristes ont été interpellés, à Gdansk, et invités à quitter le pays, a-t-on appris sur place, aujourd'hui.

Il s'agit de quatre photographes, dont ceux des agences Gamma et Sigma, et d'un journaliste de l'hebdomadaire "Le Nouvel Observateur", qui se sont fait prendre, hier après-midi.

Pluie et risques d'inondations

par **Andrée ROY**
et **Michel TRUCHON**

La trentaine de millimètres de pluie prévue pour les 24 prochaines heures risque d'entraîner une répétition du scénario de la fin de semaine alors que plusieurs rivières de la région de

Québec sont sorties de leur lit et ont causé des dommages aux propriétés, forçant l'évacuation de citoyens dans certains cas.

Ce matin les spécialistes d'Environnement Canada estimaient qu'il tomberait entre 20 et 40 millimètres de pluie sur la

région pour la période s'étendant jusqu'à demain en fin de soirée. La température devait cependant demeurer relativement clémente avec des maxima oscillant entre 11 et 13 et des minima aux alentours de 8°.

Le débordement des rivières,

s'il se produit, devrait toutefois être un phénomène assez bref puisque toutes les glaces sont disparues et qu'il n'y a plus aucun risque d'embâcle. C'est la fonte des neiges à la tête des rivières et le ruissellement des pluies qui gonflent les débits,

entraînant les inondations. Urgence-Environnement-Québec ne s'attendait pas à devoir intervenir pour ces inondations en eau claire.

Il est tombé près de 31 mil-

Voir A-2, PLUIE

"Solidarité" a été entendu

100,000 Polonais défient Jaruzelski



Québec en fête



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

Le carillonement des cloches de toutes les églises de Québec a marqué, hier, l'ouverture des fêtes du 375e anniversaire de la ville fondée par Champlain en 1608. La levée du rideau des festivités a fait voir au Colisée, dans l'après-midi, un superspectacle où le premier maire de la ville en liesse, M. Elzéar Bédard, personnifié par

M. Georges Delisle, prenait place dans les gradins à côté du maire actuel, M. Jean Pelletier, parmi une assistance de 7,000 personnes environ. Le programme des réjouissances se poursuivra jusqu'à l'automne.



Le Soleil, Isabelle Jinchereau

Retour en classe pour les élèves de la promotion 1932-1934 de Mlle Delisle, qui n'a pas perdu la main. Cette fois, c'est la récréation qui l'a emporté sur la leçon.

Hommage à une institutrice La récréation finit... après un demi-siècle

par **Isabelle JINCHEREAU**
(collaboration spéciale)

DONNACONA — Un mariage de 40 ans avec l'enseignement dans Portneuf, un dévouement exceptionnel auprès de ses 1,400 élèves et l'obtention de 20 primes d'excellence, le tout arrosé par la visite de la parenté. Il n'en fallait pas plus pour combler Germaine Delisle, de Cap-Santé, en ce pluvieux dimanche de début de mai, jour de son 85e anniversaire. Mais ses élèves de la promotion 1932-1934,

niveau 2, de l'école Notre-Dame de Donnacona, en ont décidé autrement.

Pour rendre un ultime hommage à la doyenne, une vingtaine d'entre eux ont fait revivre une classe d'il y a 50 ans, à même la salle de séjour du Domaine du Souvenir de Donnacona, où Mlle Delisle a élu domicile depuis une décennie.

Imperturbable, parfois un rictus au coin des lèvres, l'auguste institutrice a passé en re-

Voir page A-2, ÉCOLE

(D'après NYTNS, AFP et UPI)
— Les travailleurs polonais ont, à l'occasion de la fête du 1er mai, rappelé au gouvernement polonais qu'ils n'avaient nullement rejeté le syndicat "Solidarité".

Quelque 100,000 d'entre eux ont défilé, hier, le gouvernement du général Wojciech Jaruzelski et participé à des contre-manifestations souhaitées par la direction clandestine du syndicat.

"Je suis très, très content", a lancé le leader de "Solidarité", M. Lech Walesa, depuis sa demeure où une foule d'environ 5,000 personnes étaient venues l'acclamer. "Le 1er mai a été une réussite. Les gens ont répondu à l'appel. Tout le monde voit que seule la force les empêche

autre texte, page B-8

de manifester comme ils l'auraient voulu", a-t-il ajouté.

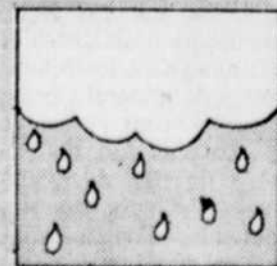
A Varsovie, les forces de l'ordre étaient omniprésentes. Quelque 10,000 manifestants s'étaient répartis en trois groupes distincts. La milice a utilisé des canons à eau et a tiré quelques grenades lacrymogènes. Les heurts sont par contre restés limités.

A Gdansk, de 15,000 à 20,000 manifestants se sont regroupés devant l'église Sainte-Brigitte, paroisse des chantiers navals. Devant l'ancien siège de "Solidarité", ils étaient 10,000. Dans le quartier de Zaspka où habite Walesa, on estime à 5,000 le nombre de personnes qui ont défilé. Dans ces trois endroits, la police est intervenue à la matraque.

Voir page A-2, POLOGNE

Sommaire

Annonces classées	D-2 à D-8
Arts et spectacles	B-3 et B-4
Bandes dessinées	A-6
Bingo Soleil	D-1
Bridge	D-8
Carrières et professions	C-8
Décès	D-9
Éditorial	A-10
Feuilleton	B-5
Horoscope	D-4
Information régionale	A-8
Loteries	A-2 et B-2
Monde	B-1 et B-2, B-6 à B-8
Mot mystère	D-3
Mots croisés	D-7
Où aller à Québec	B-5
Page des lecteurs	A-11
Page documentaire	A-9
Patron	D-5
Sport	C-1 à C-7
Télévision	B-4



Le temps maussade se poursuivra, demain, mais la pluie ne sera que passagère. Le minimum et le maximum seront de 8 et de 12.

détails, page D-2



Conservez vos cartes!
ENCORE 800\$ A GAGNER

Lors d'un tirage au sort, vous serez éligible aux prix suivants:

1er prix: 500\$ 2e prix: 200\$ 3e prix: 100\$



Le bouffon de la classe, Conrad Piché, offre une réplisse à son institutrice préférée. Pour une fois, Mlle Delisle fait fi de l'étiquette et laisse passer les joyeux mensonges.

ÉCOLE (Suite de la première page)

vue, du bout de sa baguette, les Pierre Gignac, Bruno Cantin, Freddy Wash, Clermont Matte, Georges Garns, cet Irlandais surnommé "tête de roche", l'indimitable Conrad Piché, redevenu l'exubérant élève de huit ans, sagement installés à leurs bureaux. Même le père Odilon Leclerc, de la promotion 1925, est venu la saluer. Cette fois, il n'y a pas eu de récitation, seulement une ovation.

L'instigateur de ces illustres retrouvailles, René Côté, a dû ruser pour obtenir de sa maîtresse d'école les registres des étudiants, tous conservés depuis 1915, à ses débuts, jusqu'en 1959.

"On la craignait plus qu'un autre professeur. Avec elle, on a à peu près tous connu le Sacré-Coeur, dans le passage", dit M. Garns. Dévouée, autoritaire, stricte mais spirituelle, parfois douce, obéie au doigt et à l'oeil, la demoiselle ne tolérait ni les mauvaises manières, ni le tutoiement. Il faut croire que la fameuse "règle de 19 pouces" (pour les doigts), évoquée par les anciens, et la formation aux Ursulines a fait son oeuvre puisque Mlle Delisle devait refuser des élèves dans sa classe. "Je n'avais pas le temps de pleurnicher parce que j'avais de gros groupes (35 à 52 élèves)", dit-elle, en évoquant les proportions d'aujourd'hui.

Dans les écoles rurales de Saint-Basile, Pont-Rouge et Donnacona, l'institutrice a enseigné les matières de base, en plus du jardinage, du chant, du dessin et de la morale et le catéchisme. Elle a même transformé la personnalité d'un de ses élèves. "J'en avais un qui était tellement

géné que, tous les jours, j'organais un train dans la classe et il jouait le rôle de la locomotive. A la fin de l'année, il courait pour être le premier partout. De nos jours, bon nombre d'enseignants ne travaillent plus que pour la paie. Ils prennent sans cesse des congés et délaissent l'essentiel", explique-t-elle.

Aux hommes

Le célibat n'a pas empêché dame Germaine d'être résolument aux hommes puisqu'elle n'a enseigné qu'une seule année sur 40 à la gent féminine. "Les petites filles critiquaient constamment, les gars, non."

Mlle Delisle a fréquenté plusieurs gentlemen et a même eu une peine d'amour. Jadis, elle a voulu épouser son cousin germain mais la famille a refusé. Les avances d'un Québécois errant ne l'ayant guère séduite, elle se tourne vers le plus beau parti de Saint-Basile, un beau jeune homme, riche, mais hélas boudé parce que sa famille présentait un cas de folie. "La volonté de Dieu s'est manifestée", dit-elle. Des 15 enfants de sa famille, quatre vivent encore.

L'octogénaire peint, lit et bricole durant ses loisirs. Elle a déjà refusé d'écrire ses mémoires puisque sa santé vacillante ne lui permet pas de tels élans. Plus d'une centaine d'étudiants des environs sont venus l'interviewer. Cette personnalité pleine de vitalité et de sagesse fascine. Le secret de son inspiration: la confiance et l'amour de son entourage et, bien sûr, la fidélité de ses protégés.

POLOGNE (Suite de la première page)

aux grenades lacrymogènes et aux canons à eau.

A Gdynia, tout près de Gdansk, 2,000 manifestants ont défilé entre la place de la Mairie et les chantiers navals. Aux grenades lacrymogènes et canons à eau, un groupe d'irréductibles a répliqué avec des pierres.

A Szczecin, dans le nord-ouest du pays, la radio a fait état de 3,000 manifestants et la télévision a montré des images d'affrontements avec la police.

A Wroclaw, dans le sud-ouest, plusieurs milliers de manifestants ont croisé le défilé officiel. La milice les a dispersés en faisant aussi usage de grenades lacrymogènes et de canons à eau. De brefs affrontements ont eu lieu dans la vieille ville mais le calme est revenu.

Plus au sud, à Cracovie, un cortège de 5,000 personnes a traversé la place du Marché, en sortant de l'église Sainte-Marie, en criant "La Pologne, c'est nous". De l'autre côté, la foule qui participait à la manifestation officielle s'est écartée pour laisser passage au cortège qui a défilé sans incident devant la tribune d'honneur.

A Nowa Huta, la grande banlieue industrielle de Cracovie, des affrontements violents ont eu cours pendant plusieurs heures entre les somos (l'anti-émeute) et 25,000 à 30,000 manifestants. Le calme est revenu à la fin de la nuit après des échanges de pierres et grenades lacrymogènes.

A Lodz, les sympathisants de "Solidarité" se sont contentés de perturber le défilé officiel. Il y a eu de nombreuses interpellations.

A Poznan et à Bydgoszcz, les contre-manifestants ont eu peu de succès.

L'homme fort du régime, le général Jaruzelski, a quant à lui fait savoir qu'il envisageait la possibilité de lever l'état de siège.

Dans son discours, le général a dénoncé ceux qui prétendent "trou-

bler" ce 1er mai, affirmant qu'ils n'avaient "aucune chance" de parvenir à leurs fins. Il a déclaré: "Si dans les jours et les mois à venir le processus de normalisation n'est pas troublé et si le calme se maintient, il y aura une possibilité réelle de lever l'état de siège et de prendre des mesures d'accompagnement."

PLUIE (Suite de la p. première page)

limètres de pluie entre le début de la soirée samedi et dimanche matin, dans la région de Québec. C'est à Stoneham, où la rivière des Hurons et la rivière Noire ont soudainement gonflé et à Sainte-Brigitte de Laval, où la Montmorency a atteint un niveau très élevé, que les incidents les plus importants se sont produits.

Selon la Sûreté du Québec, la rivière des Hurons aurait monté au moins d'un pied en une heure et demie tôt dimanche. Sept personnes, dont deux enfants, séjournant dans un secteur de petits chalets situé à l'extrémité du camping du boulevard Talbot, ont dû quitter les lieux devant la crue. Au moins une famille demeurant sur la rue Crawford à Stoneham a été forcée de faire de même et quelques maisons du bord de l'eau ont été inondées à cet endroit.

A Sainte-Brigitte-de-Laval, la crue de la rivière Montmorency a surpris cinq personnes qui sont demeurées prisonnières sur une langue de terre

du Domaine du Pont-Denis, dimanche après-midi. La SQ a été avertie un peu après 13h et l'hélicoptère de la police a été utilisé pour l'évacuation de deux femmes, deux hommes et un enfant. L'opération était terminée sans problème vers 15h15.

Cette même rivière, aux dires de vieux citoyens de Boischatel, n'a jamais été aussi haute depuis des années.

Par ailleurs plusieurs chemins de montagne, dont celui menant à Saint-Adolphe, ont été érodés par les fortes pluies qui ont gonflé la quasi-totalité des cours d'eau, petits et grands, prenant leur origine dans la réserve des Laurentides.

D'autre part, le service des Travaux publics de la ville de Sainte-Foy a dû interdire une partie de la rue Jean-Gauvin à la circulation, dans la nuit de samedi à dimanche, alors que cette rue, plus au nord, était envahie par l'eau provenant de plusieurs ruisseaux et de fossés. Quelques ponceaux ont été endommagés, dans le secteur de Val-Bélair.

Hommage à un ancien propriétaire du SOLEIL

TORONTO (d'après PC) — Un ancien propriétaire du SOLEIL, aujourd'hui décédé, M. Jacob Nicol, a été élevé samedi au Temple de la renommée du journalisme canadien, portant ainsi le nombre des élus à 60.

M. Nicol fut propriétaire du SOLEIL de 1936 à 1948. Il est mort en 1958 à l'âge de 80 ans.

Ancien sénateur, M. Nicol a également fondé le quotidien La Tribune de Sherbrooke. Il a également exercé de hautes fonctions au Nouvelliste de Trois-Rivières.

Trois autres personnalités du journalisme canadien ont en outre reçu cet insigne hommage.

Il s'agit de M. Pierre Berton, journaliste et écrivain, qui a oeuvré au Toronto Star et au magazine McLean et de M. John Bassett, ancien éditeur du Toronto Telegram, quotidien aujourd'hui disparu, et actuellement directeur du réseau de télévision CTV.

Enfin, Madame Byrne Hope Sanders, décédée en 1981, fut directrice du magazine Châtelaine avant d'acquiescer la firme de sondages Gallup.

Mine d'or de Montauban Investissement de \$30 millions dans Portneuf

par Isabelle JINCHEREAU

(collaboration spéciale)

MONTAUBAN — La société torontoise Muscocho injectera d'ici les cinq prochaines années près de \$30 millions en salaires, équipements et matériel pour l'exploitation du gisement d'or de Montauban, mis en valeur depuis deux ans et situé à 125 kilomètres de Québec, à l'ouest de la circonscription de Portneuf.

C'est ce qui ressort des propos livrés au SOLEIL par le président de la compagnie minière propriétaire de l'emplacement, M. Terry Flanagan. La mine est exploitée par Les Explorations Provinces X Limitée, de Montréal.

Après deux ans d'exploration, à même un investissement de \$8 millions, Muscocho pourra traiter quotidiennement dès la mi-mai entre 250 et 300 tonnes métriques de minerai et en extraire annuellement plus de 20,000 onces d'or, à partir d'un moulin modulaire de \$3 millions, construit par la Société minière du Canada, une filiale de Noranda gérée par Muscocho.

Une vingtaine de travailleurs prélèvent du minerai souterrain, une dizaine de spécialistes et d'ingénieurs analysent les échantillons de carottes de minerai alors que 30 autres parachèvent l'usine de traitement. Au plus fort du chantier, quelque 70 ouvriers devraient avoir du travail. D'ailleurs, pas moins de 500 demandes d'emploi sont présentées aux promoteurs chaque semaine mais ces dernières sont dirigées vers le centre de main-d'oeuvre de Grand-Mère. \$3 millions seront versés annuellement en salaires par Muscocho. La mine fonctionne à deux quarts de travail, soit 16 heures par jour, cinq jours par semaine. Quant au moulin, il fonctionnera 24 heures par jour, à l'an-

née longue. Cette nouvelle phase entraînera un renforcement du service de sécurité, presque inexistant ces dernières années à la mine.

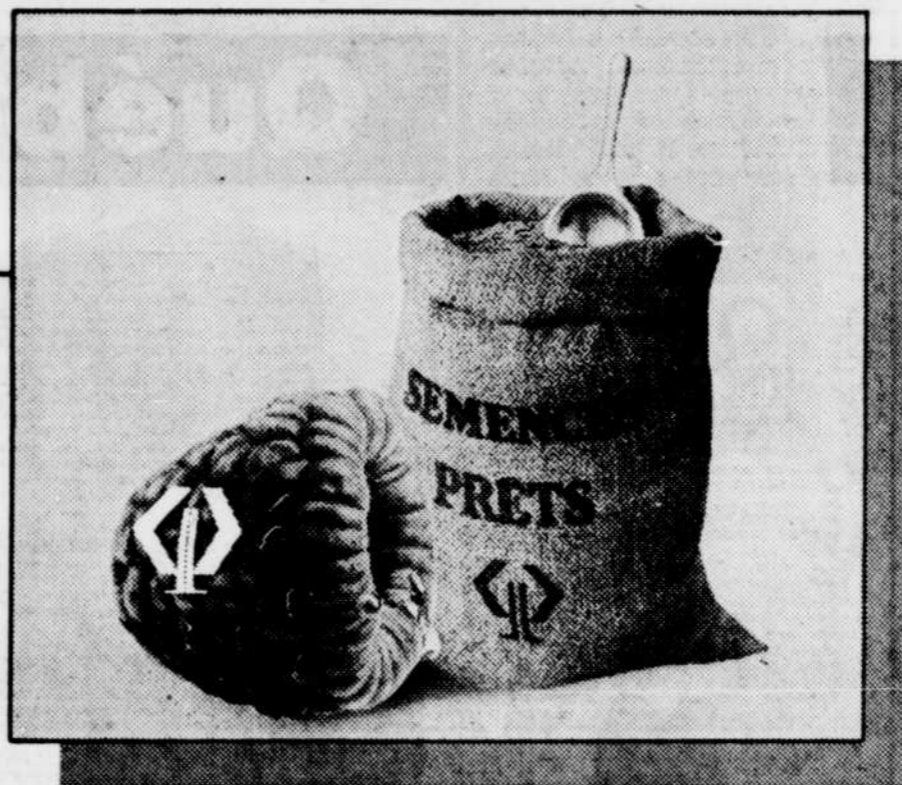
Les réserves géologiques sont évaluées à 900,000 tonnes métriques et le minerai exploitable, à 340,000 tonnes. La mine possède un potentiel de 5 à 10 ans. Depuis la réouverture du chantier, en janvier, 40,000 tonnes de minerai ont été extraites. Auparavant, la chute du prix de l'or avait retardé les activités. Selon M. Flanagan, le coût de production de l'or pourrait être inférieur à \$250 canadiens l'once.

En admettant que le prix de l'or se maintienne autour des \$500, cela assure donc une rentabilité à Muscocho. Actuellement, la tonne de minerai extraite et traitée revient à \$57.

La teneur en or varie entre 7,5 grammes par tonne métrique et 9,3 grammes à la tonne. L'assortiment géologique des réserves de plomb, de zinc, de cuivre, combinées aux métaux de base, complique toutefois l'exploitation. Il faut quatre tonnes de minerai pour extraire une once d'or. Le filon le plus prometteur de la mine, située à 280 mètres au-dessus du niveau de la mer, n'est pas encore atteint à travers les 1,200 mètres de galeries creusées à 46 mètres de profondeur. Muscocho vient tout juste d'acquiescer les droits miniers d'une autre zone aurifère, plus superficielle, située en partie sur le terrain du gisement exploité en 1900, au moment où Montauban prospérait. Les investigations débiteront dans le courant de 1983.

Le traitement

Invisible à l'oeil nu, l'or est mélangé au quartz, au mica, au plomb et au cuivre, visible sur la roche triée. Un procédé chimique complexe permet l'extraction à l'état presque pur. D'abord concassé, le minerai grossier est ensuite tamisé pour être dissout au broyeur. Un composé de nitrate de borax et de silice produit une solution épurée, ensuite coulée en lingots. Ces lingots, moitié or et argent, serviront à la monnaie royale ou seront tout simplement récupérés par des raffineurs d'or.

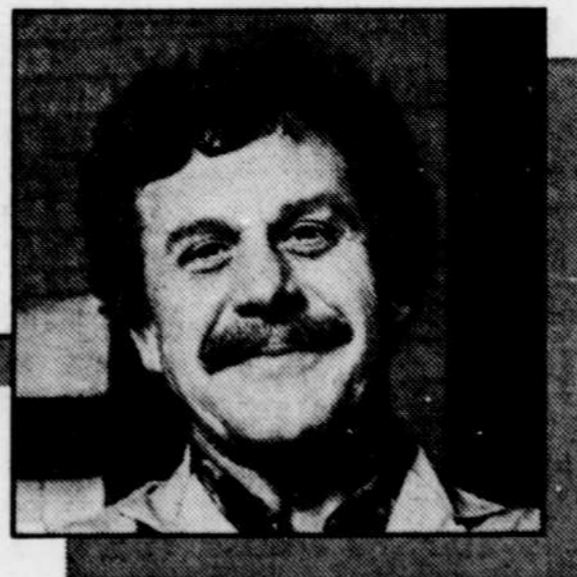


Les prêts personnels de la Banque de Commerce

avantageux pour toutes sortes de bonnes raisons.

Aujourd'hui, le prêt personnel est devenu beaucoup plus qu'un simple outil de dépannage. Vous pouvez l'utiliser avantageusement dans la préparation de votre budget. Que vous soyez ou non client de la Banque de Commerce, notre personnel sera heureux de vous

conseiller. Nous vous offrons des taux concurrentiels et différents modes de remboursement pratiques. Chaque demande est étudiée avec soin et nous accordons toujours la plus grande attention aux besoins particuliers de chacun de nos clients.



Parole de Camille, le prêt personnel de la Banque de Commerce, ça porte fruit!



BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPERIALE

LA QUOTIDIENNE

(tirage de samedi)

2-8-9-6

Numéro Boni:

930532

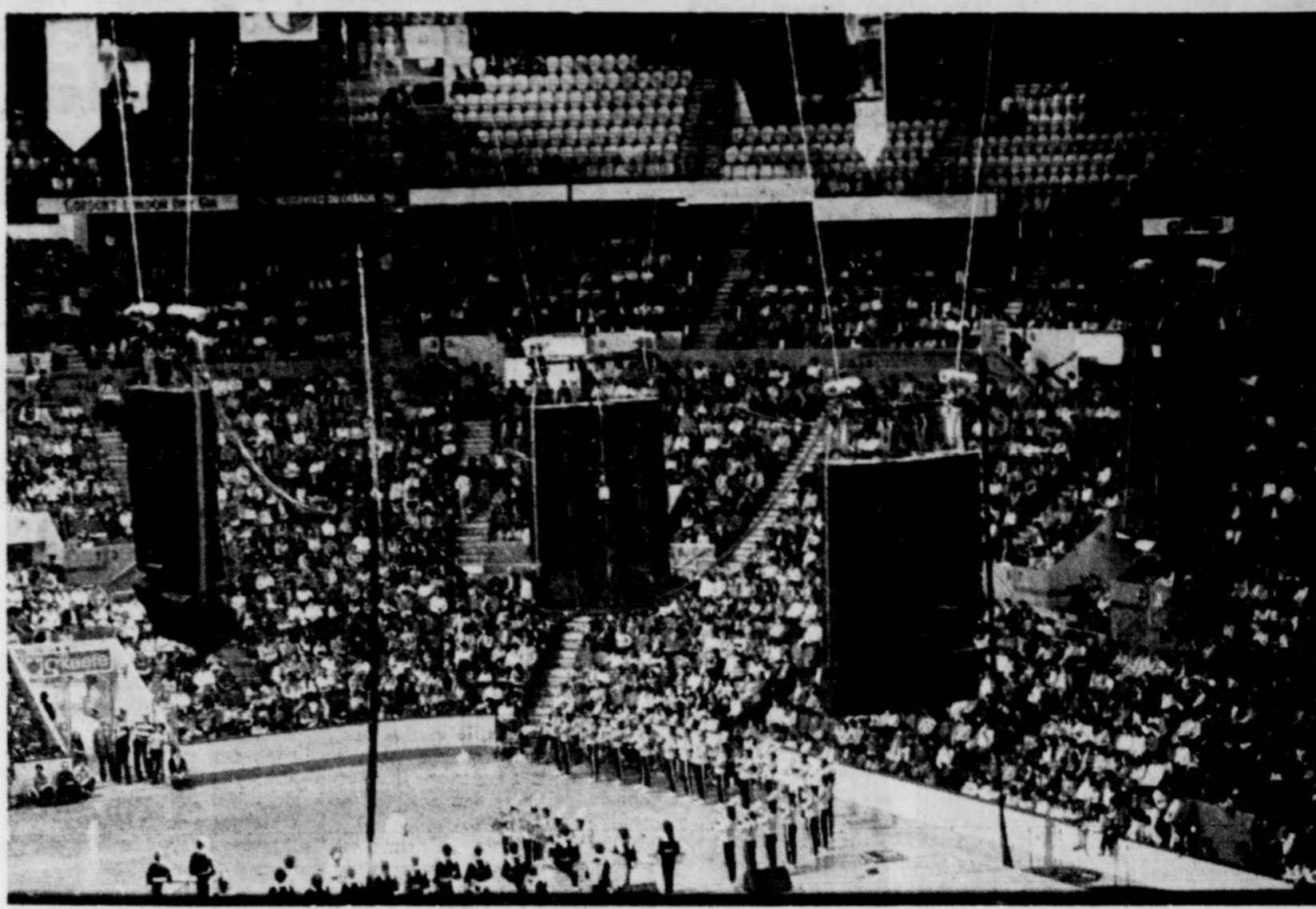
Informations: 643-8990



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

Superspectacle

Quelque 7.000 personnes seulement se sont déplacées hier après-midi pour assister, au Colisée de Québec, au superspectacle marquant l'ouverture des fêtes du 375e anniversaire de la ville de Québec. Plus accoutumé, à cet endroit, aux matchs de hockey et aux shows de musique rock, le public a ménagé un accueil plutôt tiède (et même quelques huées) aux figures et arabesques raffinées exécutées par la compagnie DansePartout (notre photo), réservant sa ferveur aux démonstrations du corps de tambours et clairons les Royalistes de Neufchâtel et encore plus à Nathalie et René Simard, pendant que les enfants se laissaient captiver par les clowns Boule et Gloche et par Gronigo et Cie.



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

Une partie de la foule qui s'était massée au Colisée pour participer aux premières festivités du 375e anniversaire de la ville de Québec.

Québec se souvient

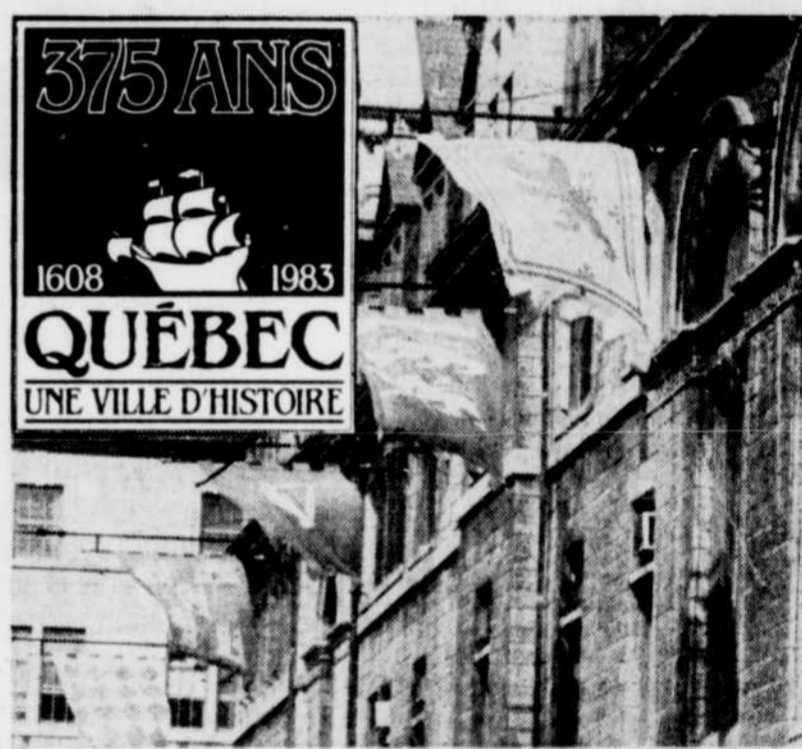


Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

375 ans après...

Comme cela se faisait en même temps dans les paroisses Saint-François-Xavier de Duberger, Saints-Martyrs-Canadiens et Saint-Joseph de Québec hier matin, une messe inaugurant les fêtes du 375e anniversaire de la ville de Québec a été célébrée en l'église

Saint-Charles de Limoulu. Les différents groupes ethniques et communautés religieuses qui ont contribué à la naissance et l'édification de la ville y étaient représentés.



Le Soleil, Yvon Mongrain

L'hôtel de ville pavoise

Depuis hier claquent fièrement au vent les fanions dont s'est paré l'hôtel de ville de Québec pour souligner l'ouverture des fêtes du 375e anniversaire de la ville de Champlain. Les fanions représentent les provinces et pays suivants, tous lieux dont sont partis ces femmes et ces hommes qui ont fait de Québec cette ville fortifiée unique en Amérique du Nord: Bretagne, Normandie, Ile-de-France, Touraine, Picardie, Artois, Nivernais, Guyenne, Poitou, Saintonge, Flandre, Berry, Angoumois, Maine, Bourgogne, Irlande, Ecosse, Angleterre, en plus des drapeaux du Canada et du Québec.

Le SPGQ réclame le salaire des dissidents

(PC) — Le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) réclame de ses membres qui ont refusé de débrayer au début de l'année, qu'ils lui versent volontairement ce qu'ils ont gagné en salaire durant les jours de grève.

Dans une lettre envoyée à tous ses mem-

bres soupçonnés de ne pas avoir respecté ses mots d'ordre de grève lors du conflit qui l'a opposé au gouvernement, le SPGQ demande que les sommes ainsi gagnées soient versées à son

fonds de défense professionnelle.

La lettre datée du 13 avril est signée par le secrétaire du conseil syndical du SPGQ, M. Pierre Lamoureux.

Joint au téléphone récemment, M. La-

moureux a expliqué que la missive faisait suite à une résolution du conseil syndical et qu'il n'y aurait ni rap-

pel, ni mesures incitatives ou punitives à l'endroit des membres qui ne s'y conformeraient pas.

"Si par ailleurs, peut-on y lire, il y a erreur dans les informations transmises par l'employeur, nous vous prions de nous en informer par le retour

de courrier afin de nous permettre de corriger nos dossiers."

M. Lamoureux soutient qu'en procédant ainsi, le SPGQ ne cher-

che pas non plus à dresser une liste noire des membres qui n'ont pas respecté ses mots

d'ordre ou qui ne boursouffleront pas au syndicat les montants exigés.

LE THÉÂTRE

A Saint-Jean, Ile d'Orléans
Une pomme pour Adam
Reservations: 829.22.02

PAUL-HÉBERT

Le docteur Fernand Bellemare
m.d.

ophtalmologiste
exerce sa profession à nul autre endroit à Québec:

320, rue St-Joseph est
Complexe Bibliothèque de Québec
Place Jacques-Cartier
529-9411

NOUVEAU! ADDITION!

Pour compléter nos produits, nous manufacturons maintenant aussi:

- Pontage métallique "(Steel Deck)"
- Revêtement industriel et commercial
- Accessoires correspondants G 20 à G 30
- Nervures 1 1/2" (galvanisé et émaillé)

TOLE GAUFREE DE QUEBEC INC.
48, Marie-de-l'Incarnation, Québec
Tél.: (418) 681-6221 TELEX: 051-2337

ESPACES A BUREAUX

Jusqu'à 8 bureaux, ou en partie
Chauffés, climatisés, face au Colisée
Jour: 522-2084

LE CONDOMINIUM

MERICI

Encore quelques condos de 1, 2 ou 3 chambres, de 1.000 à 2.100 pi. carr. Subvention fédérale de 3 000\$
Abri fiscal MURB
7, Jardins Mérici, suite 106
688-1630

EDIFICE A BUREAUX à l'arrière du Château Frontenac VIEUX-QUEBEC

- Magnifique vue sur parc et fleuve
- 7.900 pieds carrés nets
- Ascenseur ● Air climatisé
- Salle de conférence exceptionnelle
- Stationnement 12 voitures

Coût de revient: 11 75\$ du pied carré (incluant financement capitalisation dépenses)

JACQUELINE L. BOUTET INC.
courtier en immeuble (418) 522-1525



Pour les moments tendres...

Jacques Langlois
OPTICIEN d'ordonnances

BEAUPORT: 737, av. Royale - 661-0384
HAUTE-VILLE: Hôtel-Dieu de Québec - 694-5086
LIMOULOU: 475, 3e Avenue (face Banque N.) - 523-6690

Acceptons les ordonnances de tous les ophtalmologistes et optométristes
Nous prenons aussi les rendez-vous pour vos examens de vue

Paul Robitaille
504, La Canardière — 529-9488

MOBILIER DE SALON
d'une élégance et d'un confort unique



Choix de couleurs - Ameublement complet aux meilleurs prix de la région.
849\$

RENCONTRER

une personne avec les mêmes goûts

les mêmes affinités
AIMER-PARTAGER

N'est-ce pas là un idéal que chacun de nous cherche au fond de son coeur?



ENFIN!
"DONNER UN VISAGE A SES REVES"

QUEBEC: 529-3363
CHICOUTIMI: 696-1666

INSTITUT DE RECHERCHE HUMAINE
580, Grande-Allée, suite 230, Québec - 529-3363
1212, boul. Talbot, 2e étage, Chicoutimi - 696-1666
Ouvert: lun - ven: 10h à 21h, sam: 10h à 15h.



Lors du débat télévisé, le candidat Mulroney s'est opposé à une des propositions de Joe Clark. Ce dernier est apparu comme le grand perdant de ce débat.

Sept candidats s'affrontent Clark sort perdant du débat télévisé

TORONTO (d'après PC, UPC et CP) — Joe Clark est peut-être en tête des candidats impliqués dans la course à la direction du Parti conservateur en ce qui a trait au nombre de députés qui ont exprimé publiquement leur appui, mais il est apparu comme étant le grand perdant du débat qui s'est déroulé samedi à Toronto entre les sept principaux candidats de cette lutte.

L'ex-leader du parti a été interrompu bruyamment et hué maintes fois par les quelque 2,000 conservateurs réunis au Massey Hall pour assister au débat, écouter les candidats faire leurs discours et répondre aux questions de quatre journalistes.

Joe Clark a été hué lorsqu'il s'est adressé en français à la foule. Ses rivaux l'ont fait aussi mais eux n'ont pas été chahuté. Il a aussi été chahuté lorsqu'il a répété ses appels à la modération, au modernisme et à faire du parti un parti national ouvert à tous les Canadiens, y compris les indépendantistes québécois.

En contraste, l'ex-maire de Toronto David Crombie apparaissait plutôt comme celui qui veut maintenir à flot une campagne chancelante tenant un discours léger, positif et qui a semblé plaire à la foule.

Les efforts des autres candidats — Brian Mulroney, Peter Pocklington, John Crosbie, John Gamble et Michael Wilson — ont plu à l'assistance sans toutefois donner l'indice que cela aurait un impact majeur ou immédiat sur le déroulement de la campagne.

Avec environ six semaines à faire avant le congrès de juin, il semble que tout peut arriver encore et que les candidats ne sont pas vraiment départagés.

Pocklington ovationné

Pendant les deux heures et demie qu'a duré le débat télévisé, le seul à avoir reçu une ovation fut Peter Pocklington lorsqu'il a affirmé qu'il n'engagerait pas l'aide du fédéral pour la construction d'un stade couvert à Toronto.

Clark, lui, a été applaudi lorsqu'il s'est présenté comme le "Canadien qui a travaillé à faire du parti un lieu où l'utilisation du français n'était pas huée".

La seule opposition directe entre candidats s'est produite entre Clark et Mulroney au sujet

de la proposition de Clark de garantir aux provinciaux un droit de retrait des programmes fédéraux avec pleine compensation financière.

Mulroney a rejeté cette proposition en déclarant que cette politique était dangereuse en ce sens qu'elle encouragerait "le socialisme et le séparatisme" du gouvernement du Québec.

David Crombie, de son côté, s'est fait charmeur, affirmant qu'il avait pris Toronto "la plus grande et la plus dure ville du pays pour la rendre la plus excitante de son histoire tout en la plaçant parmi les plus grandes villes du monde".

John Crosbie a fait montre d'humour et a surtout attaqué la lourdeur du gouvernement en donnant son appui à l'entreprise privée.

Ni Gamble, ni Wilson, députés de la région de Toronto, n'ont provoqué de réactions dans l'auditoire avec des discours simples sans sembler donner une impression d'envergure.

A la toute fin, il semblait bien que l'appui de la majorité de l'auditoire présent allait à Mulroney après que Clark fut devenu la cible des sarcasmes de la foule.

Un seul délégué de High River donne son appui à l'ex-chef tory

HIGH RIVER, Alberta (PC) — Un seul des quatre délégués choisis dans la ville natale de M. Joe Clark, High River, est engagé envers lui. Mais les trois autres ne favorisent aucun candidat et se décideront au congrès de direction du Parti progressiste-conservateur, en juin.

Le partisan avoué de M. Clark est le président de l'association de circonscription, Evelyn Fleming.

Il peut y avoir en principe 3,200 délégués au congrès. Environ 1,700 sont élus dans les 282 circonscriptions fédérales et les autres sont délégués d'office: membres de divers organismes du parti, candidats défaits aux dernières élections fédérales ou députés fédéraux et provinciaux.

Toutefois, d'habitude peu de délégués d'office assistent aux congrès. Seulement 2,100 personnes ont voté à celui de Winnipeg.

Le député de Bow River, où se trouve High River, a déclaré qu'il appuyait M. Clark.

Diamant! Le mot déjà la séduit.



Toujours à la mode et toujours de bon goût, les dormeuses à diamant ajoutent une note classique à vos symphonies vestimentaires.

Le prix de ces dormeuses est si abordable qu'il ne peut contrevenir au budget le plus serré. Les diamants sont petits, tout comme les prix — honnêteté oblige! — mais ils sont mignons... à croquer!

En or blanc 14 ct.
À gauche, \$69.95
Au centre, \$59.95
À droite, \$99.95
Non illustré
14 ct. or blanc, \$89.95
14 ct. or jaune et blanc, \$129.95

BIRKS
JOAILLIERS

Toutes les femmes aiment les cintres parfumés



Et c'est chez Birks que l'on trouve les plus beaux. Le parfum n'est-il pas une question de bon goût et de raffinement?

Ces cintres sont adéquatement rembourrés pour protéger vos vêtements et sont gainés de satin. Nous en avons de 4 couleurs: vert pâle, beige, argent et bleu.

Jeu de 5 de la couleur choisie,
\$17.95

692-3822

BIRKS
JOAILLIERS

Des rayures saisissantes



Parures à votre poignet et à vos oreilles

Ces nouveautés dans la bijouterie émaillée ajouteront couleur et gaieté à tout ce que vous portez!

Élegants bracelets arrondis et boucles d'oreilles à clip assorties en rouge et blanc, marine et blanc, vert et blanc, rose et gris (couleurs très en vogue) ou noir et blanc, les vedettes de l'année.

Bracelet, \$15.
Boucles d'oreilles, \$10.
692-3822

BIRKS
JOAILLIERS

Jolis sacs d'Italie aux couleurs passées



Même la mode se laisse influencer par l'incomparable soleil italien. Ces deux sacs à main

en coton, grands et spacieux, aux couleurs de bleu ciel, beige ou vert, en sont la preuve!

À gauche, un souple sac de style musette avec fermeture à coulisse et double cordon pour la bandoulière. À droite, un sac souple avec fermeture à glissière à l'ouverture et double poignée. Se nettoient facilement avec une éponge humide.

Un achat avantageux!
\$19.95 chacun.

692-3822

BIRKS
JOAILLIERS

En quelques secondes, ce SAC À MAIN de 15" x 10 1/2"

se transforme en
POUSSETTE
à roues
caoutchoutées!

En deux temps, trois mouvements, elle est à votre service. 1. Ouvrez l'attache à bouton-pression du sac à main pour déplier la poussette. 2. Déployez les roues, elles se bloquent en place automatiquement. 3. Enrayez les pièces de l'armature (c'est facile) — et vous voilà prête à partir! Pour refermer la poussette, abaissez chaque bouton de verrouillage et répétez les opérations à l'inverse. En tissu durable sur armature d'acier léger.

Le moyen pratique de
faire ses courses en 83:
poussette repliable,
portative, solide et
expéditive.
Malheureusement,
nous ne sommes pas
responsables des
contraventions pour
excès de vitesse!

Bleu ou brun,

\$24.95

692-3822

BIRKS
JOAILLIERS

Bravo!
Du 2 au 6 mai
SEMAINE MEXICAINE
MENU SPECIAL DU MIDI

SOPA DE TORTILLA
TACO
ou
TACO BOURGEOIS
ou
SANCHO
ou
BURRITO
ou
MENU JOURNALIER

325\$

Réervations: 683-2578
A la Brasserie
La MEUNERIE
1720, St-Michel, Sillery

collège
saint-charles-garnier

Les ateliers
de langues

COURS INTENSIFS
DU SOIR
9 mai - 16 juin 1983
(6 semaines)
du lundi au jeudi

LANGUES:
ALLEMAND
ANGLAIS
ESPAGNOL
ITALIEN

INSCRIPTION:
du 2 au 6 mai 1983
de 9h00 à 16h30 et de
19h00 à 22h00
Toutes les inscriptions se
font au secrétariat.

Les ateliers de langues
Collège Saint-Charles-Garnier
(Collège des Jésuites)
1150, St-Cyrille ouest
Québec, P.Q. G1S 1V7
Tél.: 681-0107, postes 46 ou 47



Le candidat Brian Mulroney a contesté les résultats d'un sondage publié vendredi et a aussi affirmé ne pas craindre la candidature de Bill Davis.

L'exécutif québécois du PC mis en tutelle par des partisans de Clark

MONTREAL (d'après PC) — Des partisans de Joe Clark au Québec ont mis l'exécutif québécois du Parti conservateur en tutelle samedi et élu un deuxième contingent de 38 délégués généraux pour le congrès au leadership de ce parti qui débutera le 8 juin à Ottawa.

Une première élection avait été tenue le 22 avril par l'exécutif provincial reconnu pour ses appuis à l'avocat montréalais Brian Mulroney.

Hier, ce sont majoritairement des partisans de Joe Clark qui ont été choisis.

Le clan de Joe Clark avait participé à la première réunion mais avait contesté l'élection. Selon le groupe Clark, la réunion avait été convoquée illégalement par le président du groupe pro-Mulroney, M. Robert Brunet, et quelques voteurs n'étaient pas membres en bonne et due forme du conseil provincial du parti.

La rencontre de samedi a été boycottée par le clan Mulroney.

Des délégués élus samedi, 25 sont des partisans de Joe Clark, selon le chef organisateur de M. Clark au Québec, M. Marcel Danis. Il estime que le clan Mulroney a obtenu huit délégués, dont M. Brian Mulroney lui-même et son épouse Mila, alors que cinq autres sont des partisans de l'ex-candidat Peter Blaikie et qu'un dernier favorise l'entrepreneur d'Edmonton Peter Pocklington.

En conférence de presse hier, Brian Mulroney, l'ex-président de l'Iron Ore qui a commencé sa campagne au Québec après 42 jours passés ailleurs au pays, a rejeté du revers de la main l'idée de tutelle imposée à l'exécutif québécois du PC. "tutelle qui n'existe que dans l'esprit de Roch LaSalle et Marcel Danis".

Il a aussi affirmé qu'il n'y avait aucun organisateur péquiste travaillant dans son équipe, refusant aussi de révéler les coûts de sa campagne.

Mme Davis dit que son mari sera candidat par devoir

(D'après UPC, CP et PC) — La femme du premier ministre ontarien William Davis croit que son mari envisage son entrée dans la course au leadership du Parti conservateur comme étant un devoir inévitable, rapportait hier le quotidien Toronto Sun.

Mme Kathleen Davis a aussi déclaré au chroniqueur Joan Sutton que les reportages affirmant qu'elle tentait de décourager son mari d'entrer dans cette course étaient totalement faux.

"J'ai l'impression à un moment donné qu'il avait définitivement renoncé à se présenter candidat au poste de chef des conservateurs, mais à présent, je crois plutôt qu'il est sensé de dire, qu'il a quelque chose à faire dans tout cela, qu'il le veuille ou non", a déclaré Mme Davis au quotidien.

"Peu importe mes opinions personnelles, je ne dois influencer Billy d'aucune façon. Je ne crois pas que j'ai le droit de le faire. Je serai heureuse lorsqu'une décision sera prise. D'ailleurs, il m'a promis de m'en faire part avant d'en informer la presse, mais à part cela, il n'en discutera pas avec moi".

Le Sun ajoute que Mme Davis estime qu'une campagne pour la direction du Parti conservateur est un obstacle plus sérieux qu'une élection nationale. "Je crois que Billy pourrait remporter une élection nationale mais gagner une course à la direction du parti, c'est très différent et bien plus difficile."

D'autre part, des conseillers personnels de M. Davis sont d'avis qu'il devra prendre une décision rapidement. C'est ce que pense l'avocat torontois Edwin Goodman qui affirme que le temps presse. Il a toutefois suggéré à M. Davis de demeurer en dehors de cette campagne. Malgré tout, il est prêt à l'appuyer si jamais M. Davis est candidat.

Pas de crainte

De son côté, le candidat Brian Mulroney dit ne pas craindre l'entrée de M. Bill Davis dans la course, affirmant qu'il lui serait un "excellent lieutenant ontarien". Selon M. Mulroney, M. Davis "serait un candidat important et un excellent atout", ajoutant aussi qu'il "ferait un excellent chef, juste un peu moins bon que moi".

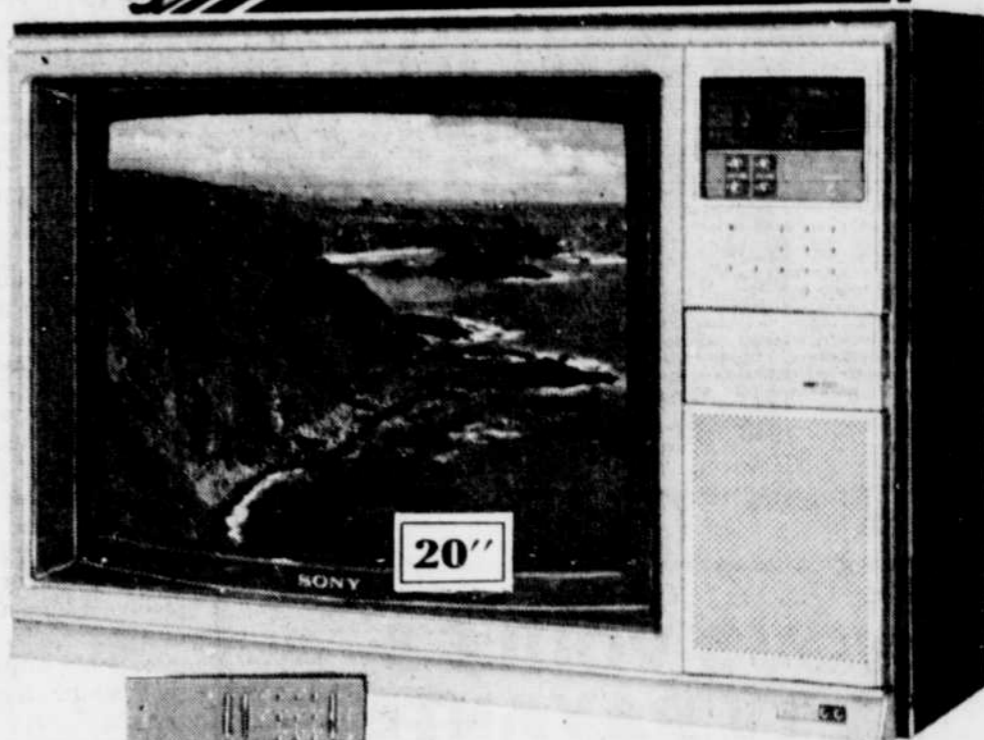
M. Davis a par ailleurs tenu une rencontre intime, vendredi, avec un groupe de partisans de

son principal adversaire, l'ex-chef Joe Clark. Il serait en avance au Québec, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse et en Saskatchewan, bon deuxième dans la plupart des autres provinces sauf en Colombie-Britannique où il y aurait lutte à trois.

L'enquête ne donne que six voix à l'ex-maire de Toronto, David Crombie. Ce dernier a réagi en disant ne pas croire en ce sondage. "Je resterais dans la course jusqu'à la fin", a-t-il déclaré, ajoutant qu'une bonne partie des délégués au congrès de juin voterait pour lui, même s'ils n'ont pas manifesté leur intention au moment du sondage.

En dépit du fait que le sondage le donne second, M. Mulroney se considère en avance sur

sélectronic LA TRINITRON 20" DE SONY

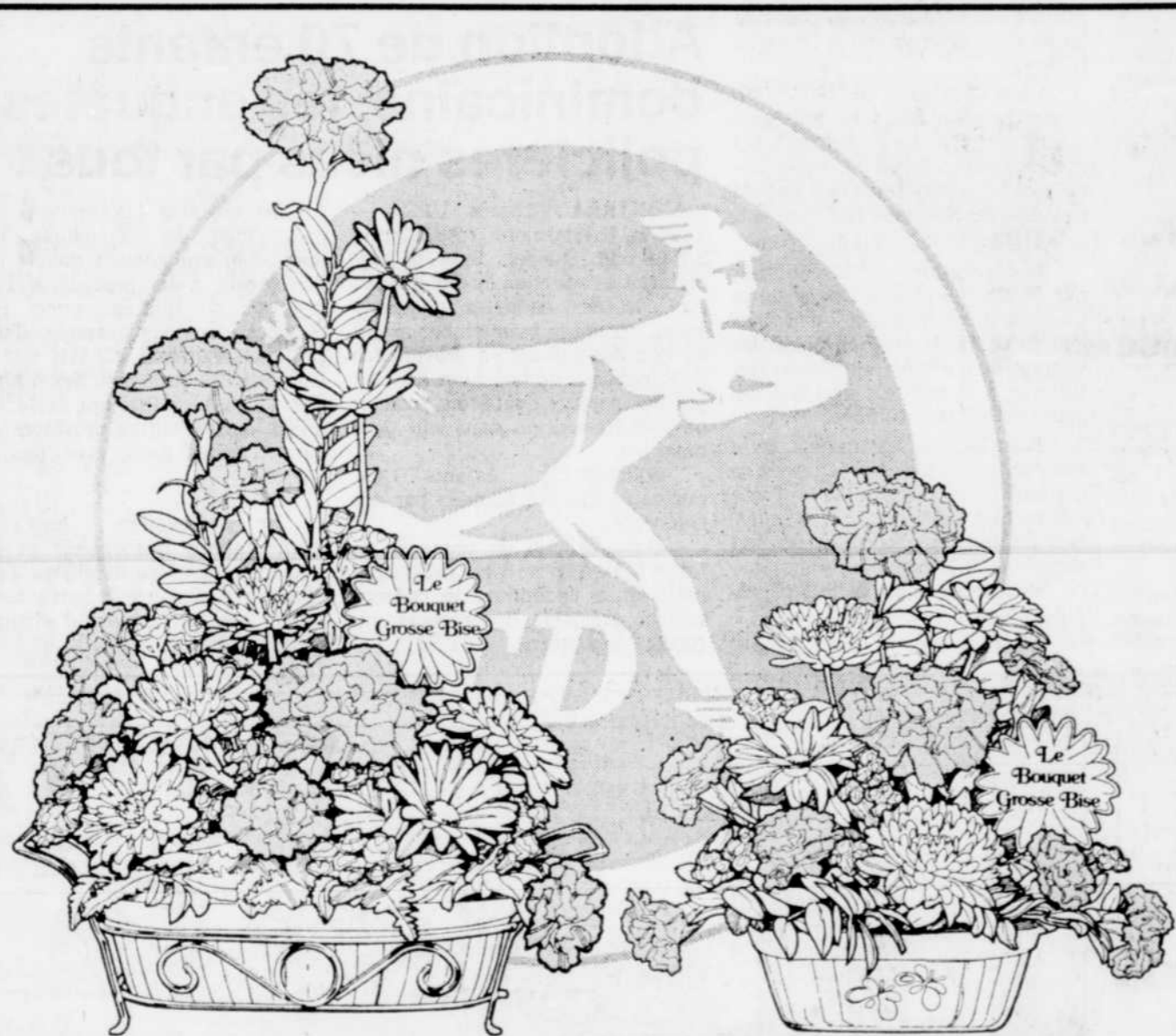


A ce prix, offrez-vous un Sony!

\$799

KV-1946R avec contrôle à distance et écran de 20 pouces/ diagonal, offrant une précision d'image supérieure, synchronisation digitale à 14 boutons et la qualité des couleurs Trinitron (diffère légèrement du modèle illustré).


- Québec, 600, Belvédère, 683-2525 • Ste-Foy, 2631, Hochelaga, 658-4535 •
- Charlesbourg, 5585, 1re Av., 626-4841 • Lévis, 565, Trans-Canada, 837-6525 •
- Roberval, Carrefour Jeannois, 275-5555 • Amqui, 172, St-Benoit N., 629-2300 •
- Bientôt Jonquière, 232, St-Dominique •



La magie des fleurs pour la Fête des Mères.

Cette année, envoyez le Bouquet Grosse Bise® de FTD® à votre mère.

Il est présenté dans un plat à mettre au four double Pfaltzgraff avec support attrayant plaqué laiton. Vous pouvez aussi choisir le Petit Bouquet Grosse Bise, présenté dans un plat à mettre au four simple.

Confiez l'expression de votre amour filial à  le messenger loyal.™

© 1983 Florists Transworld Delivery Association. FTD est une coopérative de télécommunications pour les fleuristes membres. * Marque déposée de Florists Transworld Delivery Association.

FLORENT LA HAYE Fleuriste 8380, boul. Henri-Bourassa Charlesbourg Tél.: 623-9855	NATHALIE FLEURISTE INC. 1401, 9 ^e Avenue Charny Tél.: 832-0837	LES FLEURISTES RENEE INC. Courcellette Tél.: 844-2062	SALON BOURASSA FLEURISTE ENR. 31, av. Bégin Lévis Tél.: 837-1879	SALON BLANCHET ENR. 110, St-Jean-Baptiste Montmagny Tél.: 248-1289
Salon Fleuri 135, rue St-Joseph est Québec, QC G1K 3E8 Tél.: 524-5218	A LA BOITE A FLEURS ENR. 1800, av. de Vitry Québec Tél.: 522-0000	AU JARDIN DES FLEURS 545, boul. Charest est Québec Tél.: 524-3564	BARDOU FLEURISTE INC. 1664, chemin St-Louis Québec Tél.: 527-2579	L'ELYSEE FLEURISTE ENR. 1335, chemin Ste-Foy Québec Tél.: 687-1437
MCKENNA H.W. INC. 234, St-Vallier ouest Québec Tél.: 522-2153	MCKENNA H.W. INC. 1183, St-Jean Québec Tél.: 692-3831	MME S. LA HAYE LTEE 1027, 3 ^e Avenue Québec Tél.: 524-4613	QUEBEC FLEURISTE INC. 1622, 1 ^{re} Avenue Québec Tél.: 524-1196	ST-ANSELME FLEURISTE ENR. 1010, boul. Bégin nord St-Anselme Tél.: 885-9611
MCKENNA H.W. INC. 3440, Quatre-Bourgeois Ste-Foy Tél.: 653-6847	FLORALIES SEPT-ILES INC. 555, boul. Laure Sept-Îles Tél.: 962-9693	BERNIER FLEURISTE ENR. 41, av. Gaspé est St-Jean Port-Joli Tél.: 598-6310	MCKENNA H.W. INC. 43, av. Bégin Lévis Tél.: 837-2404	ARCHER FLEURISTE INC. 1237, rue de l'Église, Ste-Foy Tél.: 653-7284 Place Ste-Foy Tél.: 653-8533



Nouveau rouge à lèvres traitant d'Orlane.

Pour vous, nouvelles-beauté merveilleuses! Le rouge à lèvres traitant Orlane, formulé pour traiter et donner à vos lèvres un éclat radieux. Riche en protéines et camomille. Contient un écran solaire pour plus de protection. Glisse en douceur et donne à vos lèvres une fini durable, soyeux et hydratant. Offert dans un élégant étui, petit format, de ton or. Huit nuances somptueuses. 10\$. Offre spéciale H.R. — la collection 'Diplomate' Orlane, d'une valeur régulière de 65\$, votre pour 15\$ seulement, à l'achat de tout produit Orlane. Comprend, Ecusson eau de Cologne en atomiseur, émulsion B21 et crème pour le cou, crayon dessin pour les lèvres et crème pour les lèvres. En vigueur jusqu'au 14 mai ou jusqu'à épuisement des stocks. Cosmétiques.

Ouvrez un compte H.R. Une carte prestigieuse!

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville • Ouvert vendredis jusqu'à 21 h. (2 heures de stationnement gratuit)
Place Ste-Foy • Ouvert jeudis et vendredis jusqu'à 21 h.

Accord de principe entre Terre-Neuve et ses enseignants

SAINT-JEAN, Terre-Neuve (PC) — On a annoncé hier un accord de principe au sujet du conflit des enseignants qui tient la plupart des écoles de Terre-Neuve fermées depuis le 12 avril.

Le sous-ministre du Travail, M. Ted Blanchard, qui a rencontré en fin de semaine les négociateurs des deux parties, a dit que le comité

exécutif de l'Association des instituteurs de Terre-Neuve avait recommandé à ses 7,600 membres l'acceptation de l'accord.

On ne devrait pas en connaître les détails avant la fin du scrutin commencé hier et se terminant ce soir.

Si l'accord est ratifié, les écoles pourraient rouvrir demain, exactement trois semaines après l'arrêt de travail.

La convention collective des instituteurs avait expiré en août 1982.

Les professeurs ont débrayé parce qu'ils s'opposaient à l'intention du gouvernement de réduire le salaire des professeurs substitués de un tiers pour les trois premiers jours travaillés de la semaine.

sondage gallup

Plus de Canadiens croient en la dégradation de l'éducation

		Meilleure	Pire	La même	Indécis	
National	1983	41%	41%	13%	5%	
	1982	52	31	12	6	
	1981	47	38	9	6	
	1976	49	33	13	5	
	1971	63	20	12	5	
1948	74	12	10	4		
Régional:						
	Atlantique:	1983	48	37	7	8
		1982	67	17	12	4
	Québec:	1983	25	55	17	4
		1982	45	33	17	4
Ontario:	1983	45	36	12	6	
	1982	52	34	8	6	
Prairies:	1983	50	29	18	2	
	1982	60	26	11	3	
Pacifique:	1983	45	46	5	5	
	1982	42	32	13	14	

Note: Les chiffres ayant été arrondis, les pourcentages peuvent ne pas totaliser 100.

Depuis un an, il y a eu une forte diminution du nombre de Canadiens qui croient que, de nos jours, les enfants reçoivent une meilleure éducation que celle qu'ils ont reçue. Cette proportion de gens est passée de 52 pour 100 il y a un an à 41 pour 100 aujourd'hui. Cette diminution de la confiance a été constante depuis que la question sur ce sujet fut posée pour la première fois en 1948; à ce moment, près des trois quarts des Canadiens (74 pour 100) affirmaient que l'éducation de leurs enfants était supérieure à la leur.

Bien que la perte de confiance dans le système d'éducation se fasse sentir dans la plupart des régions, ce sont les Québécois qui se montrent les plus sévères. A l'heure actuelle, seuls 25 pour 100 des Québécois estiment que leurs enfants reçoivent une meilleure éducation que celle qu'ils ont reçue eux-mêmes. Seule la Colombie-Britannique se montre légèrement plus optimiste.

Les présents résultats sont basés sur 1,063 entrevues personnelles auprès d'adultes canadiens âgés de 18 ans et plus. A l'échelle nationale, la marge de précision de ce sondage est de 4 pour 100 avec un degré de fiabilité de 95 pour 100. Les résultats régionaux sont, quant à eux, sujets à une marge d'erreur plus élevée.

La liste des enseignants en débrayage remise

MONTREAL (d'après PC) — La Commission des écoles catholiques de Montréal, cédant aux pressions du gouvernement québécois, a décidé de remettre à ce dernier la liste des enseignants qui ont débrayé illégalement en janvier et février.

Soixante-dix mille professeurs sont ainsi passibles d'accusations. Déjà 30,000 ont été mises en branle.



Les portes de la nouvelle écluse du bassin Louise sont en place. Il reste à fixer les joints étanches.

Les écluses du bassin Louise prêtes à la fin mai

par Marc LESTAGE

Une équipe d'ouvriers spécialisés a entrepris depuis quelques jours la pose des joints d'étanchéité qui assureront le bon fonctionnement des écluses permettant de maintenir le niveau de l'eau du port de plaisance du bassin Louise.

La première étape de ces travaux confiés à la compagnie Sométal de Rimouski, une filiale de Marine Industrie, consistait à déposer les lourdes portes d'un poids total de 110 tonnes dans les gigantesques gonds fixés au cours de l'hiver dans la structure de béton de l'écluse.

D'un coût total de \$1,732,000, ce contrat occupera une quinzaine d'hommes pour au moins trois semaines encore, selon M. Alain Lemieux, le superviseur des grands travaux de Sométal Inc. que LE SOLEIL a rencontré sur place.

Les opérations sont supervisées par M. Jean-Eudes Bélanger de la même entreprise à qui on a également confié la mise en place des vannes de contrôle de l'eau aux turbines à la centrale de LG-4, au cours de la dernière année.

Pour faciliter les travaux, on a asséché les sections de l'écluse où se déroulent les opérations, à l'aide d'immenses cloisons métalliques. Des infiltrations d'eau ont un peu compliqué le travail mais on a réussi à purger le chantier régulièrement à l'aide de pompes.

L'accès entre le bassin Louise

et le fond du nouveau port de plaisance est évidemment interdit durant la durée des travaux. Trois navires sont "prisonniers" du port de plaisance actuellement. Il s'agit du Sieur d'Amours, un bateau-passeur désaffecté de la Société des traversiers, la goélette Marie-Clarisse qui a passé l'hiver à l'île aux Coudres et que l'on vient d'amener à Québec pour lui faire subir un ménage en vue de sa participation aux festivités du 450e anniversaire de l'arrivée de Cartier, sous la

commandite de la compagnie de gin De Guyper dont elle portera les couleurs, et un petit remorqueur, le Van Bruyssel, qui appartient à un capitaine retraité, M. Léonidas Gagnon.

La nouvelle écluse doit être fonctionnelle à la fin de mai. Elle permettra de maintenir le niveau élevé de l'eau dans le port de plaisance. L'accès au fleuve et le retour seront quand même possibles, en tout temps, grâce à la nouvelle écluse.

Adoption de 70 enfants dominicains: les enquêtes policières niées par tous

MONTREAL (d'après UPC) — Tant la Gendarmerie royale et la Sûreté du Québec, que le Secrétariat à l'adoption du Québec ont nié que des enquêtes policières soient en cours pour établir si oui ou non des enfants en provenance de République dominicaine, adoptés par des parents québécois, avaient ou non été enlevés dans leur pays natal.

Soixante-dix enfants dominicains ont été adoptés par des Québécois.

Dans chacun de ces cas, affirme Mme Lizette Gervais, du Secrétariat à l'adoption, le consentement préalable des parents naturels a été obtenu.

De récentes informations, en provenance de République dominicaine, soulignaient que la police locale avait procédé à l'arrestation de huit personnes impliquées dans l'enlèvement d'une centaine d'enfants adoptés par la suite par des étrangers. Selon Mme Gervais, ces enfants ont été achetés dans d'autres provinces ou dans d'autres pays, mais pas au Québec.

En décembre, les réglementations québécoises et canadiennes ont été modifiées pour exiger une plus grande surveillance quant aux procédures d'adoption d'enfants étrangers.

VOUS VOULEZ LA TV PAYANTE SANS PAYER PLUS CHER C'EST POSSIBLE

Le "kit" spécial est arrivé, pourquoi payer 800,00\$ par année quand pour seulement 17,50\$ le "kit" spécial vous donne les 4 stations payantes pour le prix d'une. Si vous avez la TV payante mais seulement une ou deux stations payantes, le "kit" spécial vous permettra de capter sans payer plus cher les autres stations payantes.

Satisfaction garantie ou argent remis
Pour commander le "kit" spécial chèque ou mandat poste de 17,50\$ à
M.C. ELECTRONIQUE
555, Dorchester O., suite 529 - H2Z 1B1

Chèque Mandat postal Carte Visa

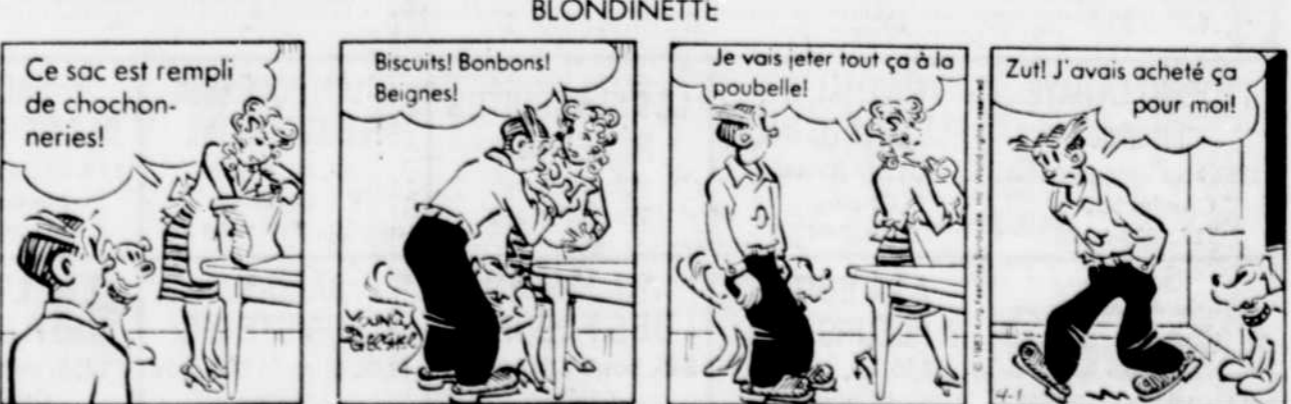
NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____ QUANTITE _____

P.S.L. non accepté, délai de livraison: 15 jours.



FAITS DIVERS

Onze personnes ont péri sur les routes durant le week-end

Les accidents de la route ont causé la mort d'au moins onze personnes au Québec en fin de semaine. Six de ces tragédies se sont produites dans l'Est de la province. De plus, la Sûreté du Québec enquête sur la mort d'un détenu de la prison de Roberval, au Lac-Saint-Jean. Trouvé sans vie dans sa cellule au cours de la nuit de dimanche, l'homme se serait apparemment suicidé.

C'est au Saguenay que sont survenus les deux derniers accidents mortels relevés par la police. Vers 2h hier, le jeune Guy Gaudreault, âgé de 17 ans, de Chicoutimi, a perdu la maîtrise de sa voiture, et a péri dans le carambolage déclenché par sa manoeuvre, lorsqu'il roulait sur le boulevard Talbot, à Chicoutimi. Deux de ses passagers auraient été grièvement blessés.

Quant à Renaud Marois, qui allait avoir 30 ans jeudi, il est mort lorsque son automobile est entrée

en collision avec une autre qui venait à sa rencontre sur la route 170 à Larouche, vers 22h30 samedi. La victime demeurait rue Saint-Simon, à Jonquière.

Mme Rachel Gardner, âgée de 67 ans, de la rue Notre-Dame à Thetford-Mines, est décédée lors d'une collision frontale survenue entre deux voitures, vers 18h. L'accident s'est produit sur la route 265 à la hauteur du village Irlande-Sud, à moins de deux kilomètres de Saint-Ferdinand-de-Halifax, dans Frontenac.

Un autre face-à-face survenu sur la route 230, à la hauteur de Saint-Pascal de Kamouraska, vers 8h25 le même jour, a coûté la vie à M. Paul-Emile Ancil, âgé de 73 ans, demeurant rue Chamberland, à Saint-Philippe-de-Néri. Les deux occupants de la voiture qui est entrée en collision avec celle de M. Ancil souffrent de graves blessures.

Samedi encore, vers 3h05, un motocycliste perdait la maîtrise de

sa machine en négociant une courbe de la route 216, près de Saint-Ferdinand-de-Halifax. M. Paul Desrosiers, âgé de 36 ans, de la rue Darlington à Montréal, devait céder à la suite de cette manoeuvre.

Quelques minutes avant 1h, M. Rosaire Vollant, âgé de 20 ans, de la rue de l'Église à Malotienam, dans Duplessis, était fauché par une voiture et succombait à ses blessures. Au moment de l'accident, la victime marchait sur le boulevard des Forges à ville de Grasse, tout près de Sept-Îles.

Un autre piéton qui déambulait le long de la route 289 à Escourt, dans le Témiscouata, a été mortellement happé par un véhicule vers 21h20 vendredi. Il s'agit de M. Jean Thériault, âgé de 68 ans, demeurant à l'hôtel des Paons, à Sully.

Ailleurs au Québec

Mme Colleen Welsh, âgée de 22 ans, de la rue Hôtel-de-Ville à Hull, a aussi été heurtée mortellement par une voiture vers 3h05 hier, sur la route 105 à Wreight, dans Gatineau.

C'est à la suite d'une perte de maîtrise de son véhicule sur la route 235 à Rainville, près de Cowansville, qu'est décédé M. Claude Desjardins, âgé de 51 ans, de la rue Plaisance à Bedford, samedi vers 2h05.

Des circonstances semblables ont coûté la vie vendredi, vers 19h45, à M. Jean-Marc Blais, âgé de 34 ans, de Saint-Sauveur (dans Prévost). L'accident s'est produit sur la route 327, à la hauteur de Pine Hill, près de Lachute.

Une perte de contrôle et le capotage d'une voiture ont causé la mort de M. Roland Lepage, âgé de 70 ans, hier vers 15h30, sur la route 20 à la hauteur de Cacouna. La victime demeurait au 16 rue Saint-Elzéar à Rivière-du-Loup.



In extremis...
Équipage et passagers de cette calèche s'en sont tiré avec une peur bleue mais indemnes, lorsque leur promenade rue Ontario, sur les plaines d'Abraham, a failli se terminer sur le boulevard Champlain. Apeuré par une automobile qui a coupé le chemin de la calèche, vers 18h25, hier, le jeune cheval a entraîné la voiture dans un long écart vers la falaise, sur le bord de laquelle il s'est finalement immobilisé.

Premier meurtre de l'année à St-Georges

(D'après LE SOLEIL et PC)

L'agglomération de Saint-Georges de Beauce a connu son premier meurtre de l'année, samedi matin. Des enfants qui jouaient dans la cour de l'école Notre-Dame-de-la-Trinité, 10e Avenue ouest, ont découvert, vers 7h45, le cadavre de Mme Bella Rosa Poulin, âgée de 52 ans. Mme Rosa gisait dans une mare de sang, à l'arrière du bâtiment.

L'autopsie pratiquée hier matin au laboratoire médico-légal de la rue Semple, à Québec, a révélé que la quinquagénaire avait succombé à une hémorragie interne importante. Son corps a subi des fractures multiples comme s'il avait été violemment frappé par une voiture. Or, l'endroit où Mme Rosa a été trouvé

n'en est pas un où la circulation automobile est permise.

La victime de ce meurtre pour le moment inexplicable a été vue la dernière fois vers 1h du matin, samedi. Elle quittait l'école après y avoir dispensé, comme à chaque vendredi soir, des cours pour adultes de restauration et d'hôtellerie.

Jean-Pierre Duchesne, que le bureau des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec a chargé de l'enquête, disait hier après-midi s'interroger sur les mobiles de ce crime. Mme Rosa était une personne appréciée par son entourage, et on ne lui connaissait pas d'ennemi. Personne n'aurait été témoin du meurtre à cette heure avancée, l'école étant, de surcroît, assez isolée des demeures avoisinantes.

Autre meurtre à Montréal

MONTREAL (d'après PC et UPC) — René-Guy Plante, âgé de 23 ans, de Montréal, employé au dépanneur Gingras, rue La-gauchetière, a été mortellement atteint d'un projectile au coeur, samedi après-midi, alors qu'il poursuivait deux individus qui venaient de voler \$150 au magasin où il travaillait.

René-Guy Plante devient ainsi la 25e victime de meurtre dans le territoire de la CUM en 1983.

Un porte-parole de la police, Charles Poxon, a indiqué que la victime revenait d'une livraison quand ses patrons lui ont demandé de partir à la poursuite des deux voleurs, à distance, pendant qu'ils téléphonaient à la police.

Suicide à l'aéroport de Dorval

MONTREAL (PC) — Un homme de 68 ans qui avait failli à trois reprises au contrôle de sécurité à l'aéroport de Dorval hier a sorti un revolver et s'est donné la mort devant des dizaines de spectateurs.

Tard dans la journée d'hier, la police montrealaise n'avait toujours pas révélé le nom du malheureux, sa famille n'ayant pu être prévenue. On croit savoir que cette dernière était en train de déménager ses effets par camion à Toronto au moment du drame.

La victime avait déclenché trois fois l'alarme au poste de détection à la porte des départs.

Au moment où un agent de sécurité lui demanda finalement de vider ses poches, l'individu sortit un revolver de la poche droite de sa veste et se tira une balle, a raconté Armand Cloutier, de Transports Canada.

"Il l'a fait devant tout le monde, c'était terrible", de dire M. Cloutier, qui a ajouté: "Les gens ont entendu un 'pan' et il s'est écroulé."

Il y avait foule

Le drame s'est produit vers 14h30. Il y avait foule à l'aéroport, même pour un dimanche, explique M. Cloutier. Des centaines de personnes se trouvaient à proximité quand le coup de feu est parti.

La victime avait un billet de Nordair pour le vol 805 à destination de Toronto.

"Nous avons trouvé sur lui une lettre disant qu'il projetait de se suicider", a déclaré l'agent de police municipal Claude Coallier. "La lettre est écrite en italien et la traduction est en cours."

Un dirigeant de l'aéroport connaissant un peu d'italien a confirmé sur place qu'il s'agissait d'une lettre parlant de suicide, a dit M. Coallier.

Selon M. Cloutier, les témoins ont raconté que l'homme avait un étrange comportement au contrôle de sécurité, bien qu'il ne semblait pas violent.

La victime a été transportée à l'Hôpital Général de Lachine, où le décès a été constaté à son arrivée.

Amérindien disparu jeudi: recherches infructueuses

ODANAK (PC) — Les recherches se sont poursuivies au cours du week-end pour retrouver M. Guy Sioui, âgé de 33 ans, un Amérindien de la réserve d'Odanak disparu depuis jeudi. A moins d'éléments nouveaux, la Sûreté du Québec n'entend pas poursuivre ses

recherches.

Malgré le ratissage méticuleux des bois entourant la réserve indienne d'Odanak, les efforts conjugués de nombreux volontaires, des membres de l'unité d'urgence, d'un maître chien et d'un hélicoptère de la SQ n'ont absolument rien donné.

«Moi, j'ai changé.
Mon père, ma mère, ma soeur,
mon ami Luc aussi.
Maintenant c'est à vot'tour...»



...de changer pour l'intérêt quotidien!»

Chaque mois, plus de 50 000 personnes au pays laissent derrière eux leur vieux compte d'épargne ordinaire et changent pour le compte d'épargne à intérêt quotidien de la Banque de Montréal. 50 000 personnes chaque mois au cours des deux dernières années!

Nous pensons que ce chiffre sera encore plus élevé cette année au mois de mai. Pourquoi? Parce qu'après avoir attendu six mois le versement de leur intérêt, de plus en plus de gens trouvent extrêmement intéressante l'idée d'un intérêt calculé tous les jours. Non seulement le compte d'épargne à intérêt quotidien de la Banque de Montréal vous rapporte-t-il de l'intérêt tous les jours, mais il vous paie cet intérêt chaque mois. (10 versements de plus par année que les comptes d'épargne ordinaires.)

De plus, grâce au compte d'épargne à intérêt quotidien, vous pouvez gagner de l'intérêt dès le jour de votre dépôt, même si c'est au milieu du mois. Ainsi, contrairement aux comptes d'épargne ordinaires, vous n'avez plus à attendre le début du mois suivant pour avoir de l'intérêt.

Vous ne payez aucuns frais sur vos retraits, vous n'avez aucun solde minimum à maintenir et aucune raison d'attendre à demain pour changer.

Alors pourquoi ne pas vous joindre aux 50 000 personnes qui changeront ce mois-ci pour le compte d'épargne à intérêt quotidien de la Banque de Montréal? Renseignez-vous!

A la Banque de Montréal, vous avez changé notre façon de faire.



Banque de Montréal

AUJOURD'HUI
Voyez les cahiers publicitaires de
TOWERS
SEARS
INSÉRÉS DANS CETTE ÉDITION

DIAMANT & ASSOCIÉS
EVALUATEURS-CONSEILS
CONTESTATION D'ÉVALUATION MUNICIPALE
EVALUATION POUR:
• gain de capital • hypothèque
• assurances • expropriation
• achat, vente, etc.
SAINTE-FOY
653-6688
1001, route de l'Église, = 555
Télex: 051-31640

Des Yeux en Liberté
POUR L'ELEGANTE AVEC NOS LENTILLES CORNÉENNES DE TOUS GENRES
CLINIQUE DU VERRE DE CONTACT BARABÉ
NORMAND BARABÉ
opticien d'ordonnances
1073, ROUTE DE L'ÉGLISE, ST-FOY
(voisin de Massette Sports)
Livraison immédiate
659-5577 sur rendez-vous

QUÉBEC ET BANLIEUE/RIVE-SUD

L'incinération fait perdre de l'argent

par Raymond GAGNE

Les municipalités de la Rive-Sud perdent annuellement \$252,000 en incinérant 3,540 tonnes de déchets recyclables au lieu de les récupérer.

C'est la conclusion à laquelle en arrive la fondation Echo-Logie Inc., qui clôturera, le 27 mai prochain, une campagne de sensibilisation auprès des dirigeants municipaux, des institutions d'enseignement et des organismes sociaux de la Rive-Sud ainsi qu'un programme de récupération de fibres de papier et de carton avec la collaboration de V.I.A. Inc., de Lévis.

Les chiffres compilés par Echo-Logie Inc., ont été rendus publics hier, aux Galeries Chagnon de Lévis, au moment même où le ministre de l'Environnement, M. Adrien Ouellette, lançait officiellement le Mois de l'environnement, le cinquième à être organisé au Québec.

M. Ouellette en a profité pour expliquer la portée du thème du Mois de l'environnement de cette année qui est "L'environnement dans ma vie quotidienne".

Le ministre a aussi souligné qu'il décernera les trophées "Naturas" ainsi que les certificats honorifiques à des individus et des organismes de la région 03 au cours d'une manifestation à caractère environnemental qui aura lieu à Lac-Saint-Charles vers la mi-mai.

Le ministre a également rappelé que son ministère a accordé \$40,000 à une centaine de groupes à travers le Québec afin de les aider à réaliser certains projets dans le cadre du Mois de l'environnement.

Selon les précisions apportées hier par le coordonnateur du projet "Recyclage Rive-Sud", Jean-Paul Doyon, vingt-cinq municipalités ont été sollicitées afin d'obtenir un appui financier qui permettrait à la fondation Echo-Logie d'acquiescer des dépôts communautaires et de les mettre à la disposition de la population. Trois municipalités seulement ont accepté. Il s'agit de Lévis, Saint-Louis-de-Pintendre et Saint-Vallier.

Finalement, 15 dépôts ont pu

être obtenus par suite de l'aide financière du ministère de l'Environnement, de l'Office des personnes handicapées du Québec et de certaines caisses populaires.

Le projet "Recyclage Rive-Sud" aura duré vingt semaines et permis l'installation de 9 dépôts communautaires supplémentaires.

350e anniversaire La consultation se continue à Beauport

par Gérald OUELLET

Plusieurs projets d'activités émanant des organismes du milieu sont parvenus à la Corporation des fêtes du 350e anniversaire de Beauport. Mais jusqu'à ce jour, aucun choix ou décision finale n'a été arrêté. C'est ce qu'a précisé récemment au SOLEIL, M. Raymond Bernier, vice-président à la programmation pour la corporation.

En effet, la corporation veut offrir l'occasion aux gens du grand Beauport d'apporter de nouvelles idées ou de compléter celles déjà mises de l'avant, en plus de commenter la première ébauche de programmation. Il s'agit ici d'une consultation populaire.

Et pour ce faire, quatre rencontres thématiques sont prévues: une première, le lundi 2 mai à 19h30, au bureau des fêtes, au 3 de

la rue du Temple, pour l'art d'interprétation, c'est-à-dire la danse, le chant, la musique et le théâtre. Une deuxième, le mardi 3 mai, au même endroit, pour l'histoire, la géologie, le patrimoine et la pastorale.

Le lundi 9 mai, toujours au même endroit, pour l'exposition artisan-artisanat, c'est-à-dire la peinture, la poterie, la sculpture, la photo et les textiles, et le mardi 10 mai pour le tourisme, les congrès et les fêtes populaires.

Le vice-président à la programmation attend et invite tous les citoyens à venir présenter leurs idées. Selon lui, la participation commence par l'échange et la communication. De plus, rien de mieux qu'une table ronde pour connaître ce que veut la population du grand Beauport.

Saint-Emile

Deux candidats briguent la fonction de maire

par Andrée ROY

Les citoyens de Saint-Emile, en banlieue de Québec, devront faire leur choix entre deux candidats pour remplacer, aux élections du 15 mai, le maire René Lafond, décédé en février. Il en sera de même au siège numéro 4, devenu vacant à la suite de la démission du conseiller Jean-Pierre Tremblay. La période de mises en candidatures s'est terminée hier après-midi. Se feront la lutte pour accéder à la mairie MM. Renaud Auclair et Yvon Pelletier. Le premier était jusqu'à

maintenant conseiller, siège qu'il a occupé au cours des huit dernières années. M. Auclair est chargé de projets à la Société d'habitation du Québec. Quant à M. Pelletier, il travaille comme agent de la paix au Centre de détention de Québec à Orsainville.

MM. Roland Gagné et Michel Habel se sont portés candidats pour le siège numéro 4 de conseiller. Le premier, qui fait partie de l'équipe de M. Renaud Auclair, est un industriel. M. Habel travaille dans la vente automobile.



Le vieux moulin Marcoux, de Pont-Rouge, commencera son recrutement en fin de semaine prochaine.

Pont-Rouge

Le moulin Marcoux accroît ses activités

par Pierre LEBEL

Le vieux moulin Marcoux, de Pont-Rouge, étend ses activités culturelles et récréatives en 1983, de façon à devenir le miroir du dynamisme qui anime toute la région de Portneuf. Spectacles de gens de Portneuf comme de vedettes établies, expositions, ateliers, visites historiques et matins de musique sont au programme.

La saison 1983 a pris son envol samedi par la présentation d'un montage audio-visuel sur l'histoire du moulin Marcoux. On y a appris les nombreuses péripéties de cette jolie bâtisse qui fut construite en 1870. En soirée, Roger Genois a interprété les chansons de son répertoire.

Le 7 mai suivant sera le jour "J" de la campagne de recrutement. La Corporation du vieux moulin Marcoux, qui a obtenu le vieil édifice en 1972, entreprend sa neuvième saison et veut faire passer le nombre de ses membres de 190 à 759. Plusieurs membres visiteront la population de Portneuf afin de leur offrir la carte de membre.

Spectacles

Les responsables de la programmation artistique souhaitent que le moulin devienne pour les gens de Québec un lieu de rendez-vous aussi couru que les bars à spectacle du Vieux-Québec. Ils donnent donc la chance à plusieurs jeunes artistes de Portneuf de se

produire, tout en invitant quelques grands noms à compléter le menu.

Ainsi, les Louise Portal, Jim Corcoran, Pierre Létourneau, Robert Paquet et autres se produiront au vieux moulin. Gabriel Gascon y fera même une première en donnant un spectacle intitulé "Platero et moi", où le Maître Pinson de la série télévisée récitera des contes espagnols, accompagné d'un guitariste.

A tout ceci viendront se greffer des expositions d'artisanat, des dimanches tout en musique et d'autres activités. Plus d'informations sur les dates des spectacles et autres événements peuvent être obtenues en téléphonant au moulin Marcoux à 1-873-2027.

CHRISTIAN DIOR CHEZ EATON

POUR VOUS...



Quand les couleurs de la terre se mêlent au bleu des embruns pour faire naître l'exotisme d'un temps lointain... il ne peut s'agir que des "Phéniciens" de Christian Dior. Une collection de Paris qui colore brillamment vos paupières, lèvres et ongles. Passez à votre comptoir Christian Dior chez Eaton.

1. et 2. Rouges à lèvres et vernis à ongles. Rose Ninive, ocre de Tyr, rouge Jericho, terre d'Antioche. 9.00 ch.
3. Compact ombres à paupières. Bronze antique ou fusion d'or. 27.00 l'ens. de 4.
4. Crayons pour contour des yeux. Gris taupe, vert cyprès, brun foncé ou noir. 7.00 ch.
- 4A. Non représenté: fard à joues en crème. 19.00 ch.

Offre-prime. Une offre qui tombe à point pour la fête des Mères! Avec tout achat de 17.50 ou plus de produits Christian Dior, vous recevrez sans frais supplémentaires un ensemble-beauté comprenant: l'eau de toilette Miss Dior en atomiseur, 30 mL, une ombre à paupières ton lumière, la base traitante, 15 mL et la crème de plein air, 5 mL. **Offre en vigueur jusqu'au 14 mai 1983.** Une prime par personne.

Eaton, Place Ste-Foy et Galeries de la Capitale, Rayon 216. Venez ou téléphonez 653-9331

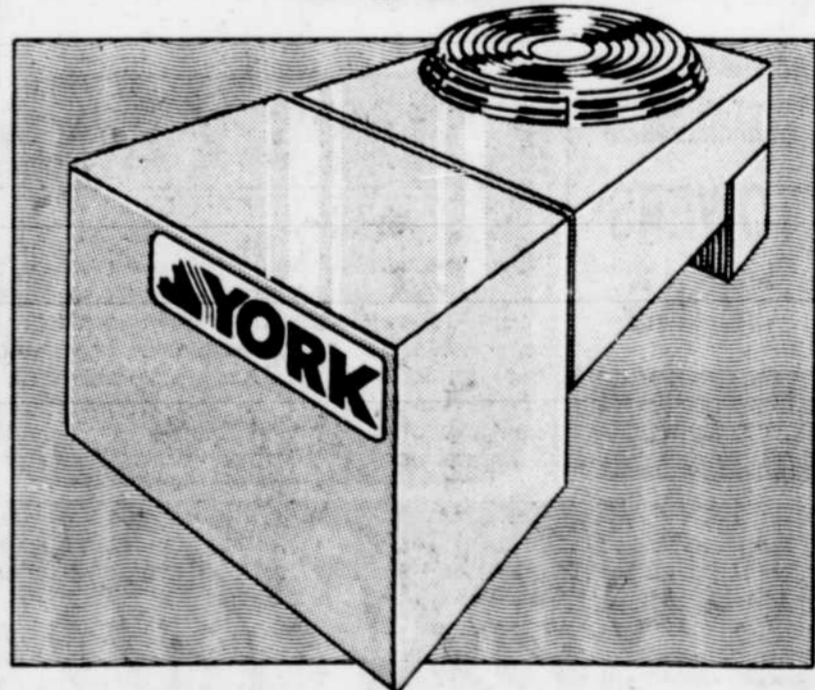
Frais minimes de manutention pour la livraison des commandes de moins de 100.00 payables sur livraison.
Frais de livraison imputables aux commandes livrées en dehors du circuit de livraison Eaton.
N.B. Les personnes de 65 ans et plus sont exemptées des frais de manutention et de livraison sur présentation d'une preuve d'âge.

Nouvelle collection!
Les "Phéniciens"
de Christian Dior...
l'exotisme du passé
conjugué au présent



EATON

CHOISISSEZ UNE THERMOPOMPE YORK



ET CHOISISSEZ UNE PRIME

Achetez n'importe quel modèle de thermopompe YORK avant le 31 mai et vous recevrez

un thermostat YORK micro-électronique, économisant le combustible — permettant de gagner jusqu'à 31% sur vos factures de chauffage (Valeur au détail de la prime — \$350.)

Les utilisateurs de mazout peuvent bénéficier de \$800 de plus grâce à la subvention du gouvernement fédéral du programme de remplacement du pétrole. Hydro-Québec offre \$650 de plus pour les conversions en supplément.

D'EXCELLENTS CHOIX OFFERTS MAINTENANT PAR VOTRE DÉPOSITAIRE YORK

C.F. VENTILATION
849-2838

GUILLLOT INC.
Beauport 661-9211

LORTIE BOUCHER
626-6672

MARCEL LAMBERT INC.
833-5653

YORK
Chauffage et climatisation

DOSSIERS

/ Document /

Le "miracle" japonais

La dure réalité de la réussite

On parle, ces dernières années, de "miracle" japonais. Louis Gill, professeur au département des sciences économiques de l'université du Québec à Mon-

tréal, auteur d'un récent ouvrage intitulé "Economie mondiale et impérialisme", analyse ici les chiffres de la croissance japonaise.

par Louis Gill

A l'heure où le Japon est vu de plus en plus comme l'avant-garde du progrès, comme le modèle à suivre et la norme de référence, au moment où il est défini comme une "superpuissance technologique", comme le pays "arrivé le premier sur la nouvelle frontière de l'intelligence, ayant su avant tout autre peuple créer une société informatisée, capable, grâce à l'emploi systématique des microprocesseurs et des robots, de surclasser ses concurrents sur tous les marchés du monde", il est nécessaire de préciser à l'aide de quelques chiffres officiels ce qui en est véritablement de ce "miracle".

Selon les chiffres de l'OCDE, si le Japon est au 2e rang des 24 pays de cet organisme du point de vue du volume de la production, il se classait au 16e rang en 1976 et au 14e en 1980 du point de vue de la production par habitant. Il occupait le même rang du point de vue de la consommation par habitant, arrivait au 20e rang pour le nombre de voitures par habitant et au 16e pour le nombre de téléviseurs. Il se classait enfin au 22e rang pour le nombre de médecins par habitant.

De nombreux commentateurs ont tenté de présenter une vision idyllique du "miracle" japonais, miracle qui s'expliquerait "parce que les Japonais forment un peuple laborieux animé d'une volonté tenace de progresser, capable, pour réussir, de fournir un travail infatigable, dans une discipline courageuse, avec une frugalité rarement égalée aujourd'hui en Occident"; les rapports entre employeurs et employés au Japon, seraient des rapports de protecteur à protégé, etc.

En fait, la réalité est toute autre comme le laissent déjà entrevoir les chiffres de l'OCDE cités plus haut. Si le Japon a réussi à se hisser au sommet des puissances économiques mondiales, c'est en imposant aux travailleurs japonais des conditions de vie et de travail des plus précaires, de véritables conditions de surexploitation. Il n'est pas exagéré de dire que la société japonaise a gardé et garde encore de nombreux vestiges de son proche passé féodal.

Le stimulant militaire

Jusqu'en 1930, l'industrie motrice de l'économie japonaise est l'industrie textile qui emploie une main-d'œuvre enrégimentée et soumise à

des conditions de surexploitation, d'autant plus malléable qu'elle vient de débarquer dans les villes en provenance des campagnes médiévales surpeuplées. Dans la décennie qui précède le déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale, sous l'impulsion des commandes militaires, l'industrie lourde se développe. Cette étroite dépendance de l'industrie japonaise face au militarisme continuera de se renforcer tout au cours

de la période du "miracle" de l'après-guerre.

Pendant la guerre de Corée, les "commandes spéciales" de pièces de matériel militaire américain adressées au Japon jouent un rôle essentiel dans le relèvement économique du pays. Elles accélèrent par la suite, au moment de la guerre du Vietnam, le développement de l'industrie lourde. Ce n'est un secret pour personne que le Japon fabrique

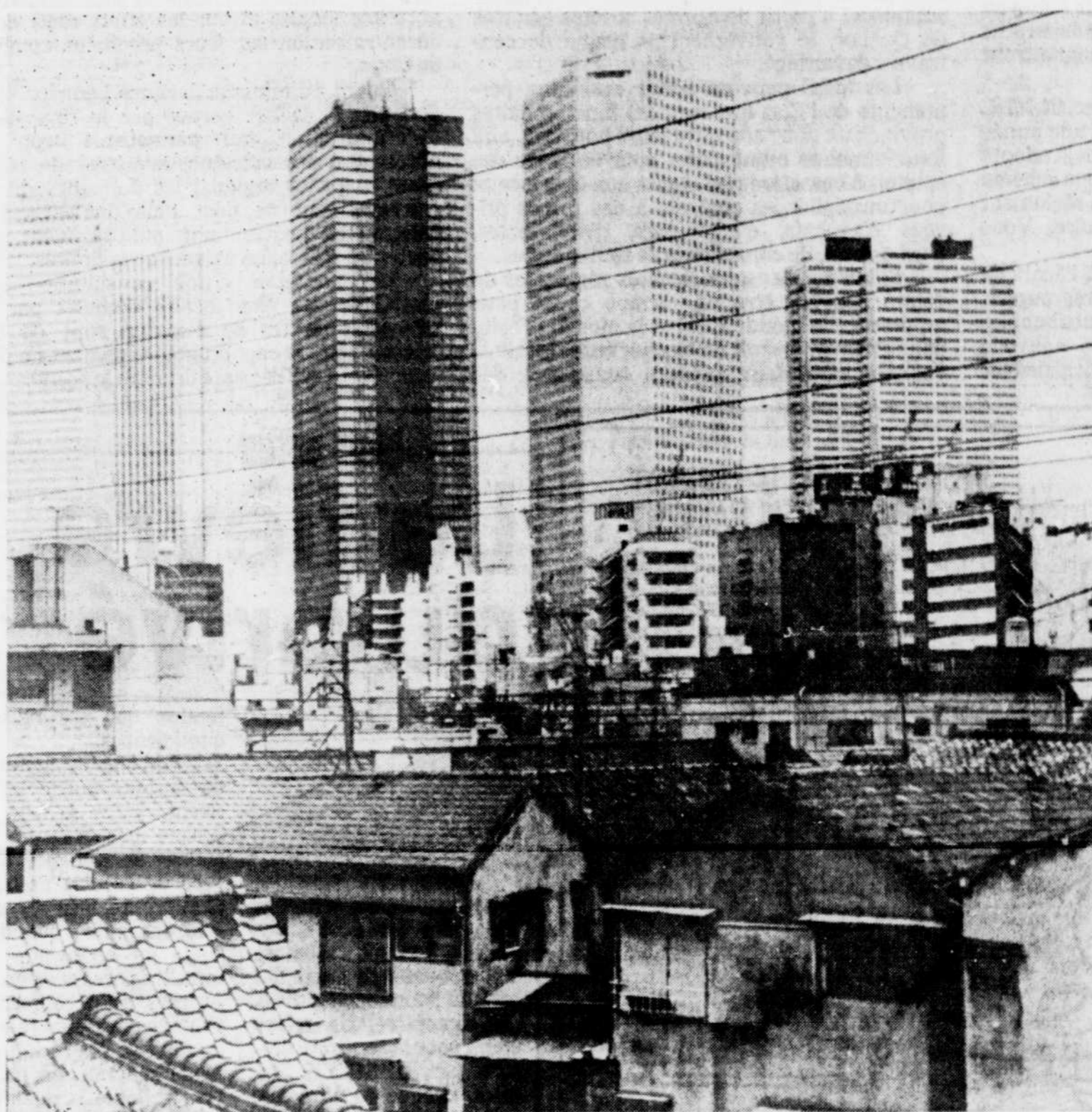
alors, pour les Américains, des bombes à bille et des produits chimiques destinés à la défoliation. Aujourd'hui ces "commandes spéciales" se concentrent sur les équipements électroniques, les semi-conducteurs et les machines-outils à commandes numériques servant à la fabrication d'armes. Relativement freiné dans le développement ouvert de sa production d'armes et de son réarmement par la constitution du pays

(élaborée sous l'occupation américaine immédiatement après la Deuxième Guerre mondiale), le Japon n'en a pas moins réussi à contourner les dispositions de la loi fondamentale du pays. Devant l'impossibilité d'exporter à l'étranger des armes comme produits finis, le Japon a multiplié la production et l'exportation de "pièces détachées" d'équipement militaire divers. Il a aussi développé diverses formes de "coopération" avec d'autres pays, notamment les Etats-Unis, l'amenant à produire sous licence avions militaires, chars, missiles, qui sont achevés ensuite aux Etats-Unis puis réexportés.

La plupart des géants de l'industrie japonaise, en particulier dans la sidérurgie, les chantiers navals et l'électronique, sont impliqués dans la production militaire: 12 pour 100 du chiffre d'affaires de Mitsubishi Heavy Industries correspond à des commandes d'armements. Il en est ainsi d'Ishikawajima Harima (6 pour 100 de son chiffre d'affaires), Kawasaki Heavy Industries (8 pour 100), Shin Meiwa Kogyo (21 pour 100), Mitsubishi Electric (6 pour 100).

Le géant des chantiers navals Mitsubishi Heavy Industries produit sous licence avions et chars de combat, missiles balistiques, missiles air-air, sol-mer. Kawasaki Heavy Industries se spécialise dans les missiles antichars. Mitsubishi Electric fabrique également des missiles et se spécialise dans les systèmes de détection à longue distance. Hitachi, le géant de l'électronique, a conclu un accord de recherche sur les armes téléguidées avec Nissan Motor, le producteur bien connu des Datsun. Il en est ainsi d'autres grandes entreprises japonaises telles Toshiba, Ishikawajima Harima.

L'intensification de l'activité de production d'armes depuis la fin des années 1970 au Japon répond à un besoin économique vital face au développement de la crise mondiale qui touche le Japon comme les autres pays. Les dépenses militaires, au Japon comme aux Etats-Unis et dans les autres grandes puissances capitalistes, constituent le "sang neuf", injecté dans l'économie, le stimulant à la recherche technologique, le moyen de fortune pour occuper les capacités de production sous-utilisées, notamment au Japon dans les chantiers navals et l'électronique. La détermination du nouveau premier ministre Nakasone à donner une place prioritaire à la relance de la production militaire en dit long également à ce sujet.



Les conditions d'une croissance rapide

Pour comprendre par ailleurs dans quel contexte spécifique s'est réalisé le "miracle" japonais, il est nécessaire de rappeler quelques points de repère historique. Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, l'industrie japonaise est dévastée par les bombardements, ramenée à son niveau de 1914. Le territoire est occupé militairement par les troupes américaines et l'administration du pays confiée au général MacArthur. L'objectif de l'impérialisme américain est d'intégrer le Japon dans sa zone de domination, de démanteler son industrie.

Les transplantations d'usines japonaises vers les Etats-Unis ont d'ailleurs commencé en 1948 lorsque survient un élément clé qui va modifier la stratégie américaine. Il s'agit de la révolution en marche en Chine, qui triomphera l'année suivante, en 1949.

Simultanément le mouvement ouvrier japonais s'est reconstitué. Les syndicats japonais sont déjà forts de 6.5 millions d'adhérents et en février 1947 une grève générale préparée depuis plusieurs mois sera interdite par les autorités d'occupation sur ordre de MacArthur. Pour les Etats-Unis, il s'agit de faire du Japon un rempart contre la révolution en Asie et pour cela il faut éviter la révolution au Japon. Une sévère répression, contre les militants syndicaux et politiques s'engage. Le droit de grève est supprimé par MacArthur. L'occupant américain est déterminé à faire régner sa loi et son ordre et son intervention a d'autant plus de poids que la population vit encore sous le coup de la terreur d'Hiroshima et de Nagasaki.

L'impérialisme américain met donc un terme au démantèlement des usines japonaises; il entreprend le redressement économique du pays et la reconstruction de l'Etat. Un plan de développement, le plan Dodge, semblable au plan Marshall pour l'Europe, est mis en oeuvre. Pendant vingt ans, les Etats-Unis acceptent la pratique japonaise de politiques commerciales nationalistes et protectionnistes, de barrières à l'investissement étranger et aux importations, acceptant par ailleurs l'entrée massive de produits japonais aux Etats-Unis comme prix à payer pour le renforcement du capitalisme en Asie.

L'accumulation du capital sera largement favorisée par le bas niveau des salaires jusqu'à la fin des années 1960, par l'importance des dépenses d'aide publique à l'investissement privé à même l'épargne forcée imposée à la population et par une réglementation industrielle à peu près inexistante, en particulier en ce qui concerne les normes de pollution de l'environnement.

L'accumulation rapide du capital au Japon aura ainsi été le produit conjoint d'une domination stricte de la bourgeoisie japonaise sur la base des vestiges d'un passé féodal, d'une surexploitation de la main-d'œuvre, du maintien de conditions précaires de vie et de travail et de destruction du milieu de vie, avec l'aide indispensable du géant américain prêt à payer le prix de la reconstruction du capitalisme en Asie pour enrayer le mouvement de la révolution dans cette région du monde. Pendant toute la durée du

"boom" de l'après-guerre, la part des salaires dans le revenu national a diminué et en dépit d'un certain rétablissement de cette situation après la fin des années 1960, l'intense exploitation de la force de travail japonaise demeure le principal pilier de la force économique du Japon.

L'emploi à vie

Comme moyen d'exercer un contrôle strict sur la main-d'œuvre, les autorités japonaises appliquent jusqu'à la fin des années 1970 le régime de "l'emploi à vie". Institué dans les années 1920 dans des périodes de pénurie relative de main-d'œuvre industrielle spécialisée, le régime d'emploi à vie garanti est davantage une mesure de contrôle de la main-d'œuvre qu'une mesure de sécurité d'emploi. Il s'agit d'un système de promotion par ancienneté non transférable d'une entreprise à l'autre, avec une progression lente des salaires, d'année en année, à partir de très bas niveaux. Le travailleur qui voudrait ou se verrait obligé de changer d'emploi serait contraint de recommencer au bas de l'échelle, indépendamment de son habileté ou de son expérience. Avec le développement de la crise dans les années 1970 et la nécessité capitaliste de procéder à des mises à pied, le système de l'emploi à vie est devenu un obstacle aux licenciements, obstacle que le patronat japonais a entrepris de liquider.

Ce régime, en vigueur essentiellement dans la grande industrie japonaise qui occupe quelque

70 pour 100 de la main-d'œuvre, est pendant toute la période du "boom", prolongé d'un régime de mise à la retraite à 55 ans alors que les allocations versées par l'Etat ne peuvent être perçues qu'à partir de 60 ans: entre-temps la faible prime de séparation versée par l'entreprise ne permet pas de vivre. Les travailleurs mis à la retraite sont forcés de chercher à se replacer chez des sous-traitants à un salaire nettement inférieur à la moyenne.

Aux grandes entreprises japonaises, sont en effet rattachées d'innombrables petites entreprises à caractère artisanal, sous-traitantes des grands monopoles multinationaux et qui emploient une énorme main-d'œuvre sous-payée et ne possédant aucune garantie.

Le chômage réel

Avec le développement de la crise économique mondiale au cours des années 1970, le Japon est apparu comme l'un des pays ayant le mieux réussi à "passer à travers". Pourtant, si on gratte un peu pour aller voir derrière ce verdict superficiel, on doit reconnaître que la réalité n'est pas tout à fait conforme aux apparences.

En août 1978, le journal britannique "The Economist" traduisait fort bien cette réalité: "Alors que selon les chiffres officiels, le nombre de sans-emploi ne dépasse pas 1,200,000 sur une population active de 53 millions d'habitants, le chômage caché et le sous-emploi frappent quelque quatre millions de personnes de plus. Depuis ses débuts, la récession a entraîné la mise à pied

d'un million de femmes, lesquelles ont renoncé sans bruit à toute activité professionnelle... Au total, visible ou caché, le chômage toucherait près de 9 pour 100 de la population active..."

Et cela était en 1978. Depuis, combien d'autres travailleurs ont dû quitter leur emploi "volontairement" et ne sont plus comptés comme chômeurs? Combien ont vu leur semaine de travail diminuer et du même coup, leur salaire?

La période du "miracle économique" japonais, dont les limites font de plus en plus jour et dont les conditions s'épuisent, a vu se reconstituer une classe ouvrière qui supporte de moins en moins les dures conditions de vie que la "croissance" lui a imposées. La lutte des classes au Japon a connu au cours de l'après-guerre, d'importants développements: manifestations anti impérialistes, les 1er mai 1952, 1954, 1960, grèves et manifestations étudiantes en 1968-1969, mouvements revendicatifs qui ont permis de faire augmenter à partir de 1970 la part des salaires dans le revenu national, d'arracher après de multiples grèves, des augmentations salariales couvrant et dépassant des taux d'inflation de l'ordre de 20 pour 100 au milieu des années 1970, etc.

Au Japon, comme ailleurs cependant, et cela est l'une des explications du "miracle", le blocage de la mobilisation par les directions ouvrières collaborationnistes qui soutiennent le régime en place, demeure l'obstacle fondamental qui doit être levé.

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur:
Jacques-G. Francoeur

Rédacteur en chef et Éditeur adjoint:
Claude Masson

Président et directeur général:
Paul-A. Audet

Directeur de l'information:
Gilbert Athot

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin

Directeur de l'édition:
Jacques Dumais

Quand Québec décentralise...



claud
masson

Le gouvernement du Québec, sans même que la majorité des citoyens(nes) ne s'en rendent compte, est à mettre au monde un nouveau palier de pouvoir public: les municipalités régionales de comté (MRC).

Alors que, d'une main, le ministre de l'Éducation ambitionnait récemment d'abolir les commissions scolaires par son projet de réforme, voici que son collègue des Affaires municipales crée en douce ce qui deviendra tôt ou tard de véritables gouvernements régionaux. Cohérence gouvernementale oblige!

Nées d'un bon motif, soit l'aménagement plus rationnel de l'ensemble du territoire québécois pour combattre à juste titre le développement anarchique des dernières décennies, les MRC risquent de devenir à moyen terme de véritables monstres administratifs dans lesquels les citoyens ne se reconnaîtront pas.

Il existe déjà, à travers le Québec, 94 MRC dont plus de la moitié ont au moins une année d'expérience. De ce nombre, 61 ont déjà adopté une résolution pour entreprendre leur schéma d'aménagement et 55 ont adopté un règlement de contrôle intermédiaire du territoire. Vous étiez au courant?

Non. Les citoyens sont tenus à l'écart de l'évolution actuelle des MRC. Elles regroupent les élus locaux mais sans que les contribuables n'aient leur mot à dire sur cette nouvelle structure. Une partie des taxes municipales est

affectée au fonctionnement des MRC mais les payeurs de taxes ne sont pas consultés. Les MRC peuvent se donner d'autres mandats que l'aménagement, comme l'évaluation foncière, la perception du droit sur les mutations immobilières et l'exploitation d'un système de gestion des déchets mais sans en prévenir les citoyens.

Voulant calmer les inquiets et refusant de parler de "gouvernements régionaux", le premier ministre Lévesque, dans son allocution de clôture du congrès de l'Union des municipalités, samedi soir, a déclaré: "Forcément, il faut désormais penser aux MRC", alignant au moins sept sujets qui pourraient leur être dévolus au moins partiellement "d'ici deux à trois ans": le loisir, le transport scolaire, les affaires culturelles, le taxi, l'assainissement des eaux, le transport en commun et les installations scolaires.

• • •

Sous prétexte de décentralisation, en confiant de nouvelles responsabilités au palier supralocal à partir de normes strictes édictées de Québec, le gouvernement risque de centraliser davantage.

Les MRC peuvent servir aussi aux permanents de l'État que sont les fonctionnaires provinciaux pour accroître leurs pouvoirs, aux fonctionnaires municipaux pour se créer des emplois à caractère régional et aux élus locaux pour multiplier les contrats à des firmes privées d'avocats, d'ingénieurs, d'architectes, d'urbanistes, de consultants de toutes sortes.

Si, en soi, les municipalités régionales de comté peuvent être une bonne chose pour rapprocher le monde rural et le monde urbain, pour atténuer l'esprit de clocher entre localités voisines, pour faire prendre conscience des

réalités régionales et créer un sentiment nouveau de solidarité intermunicipale et pour favoriser la rationalisation des ressources, les MRC risquent de devenir autant de ballons gonflés qui éclabousseront tôt ou tard les goussets des contribuables.

Le manque d'objectifs précis du gouvernement, quant aux responsabilités à être confiées aux MRC, la quantité inouïe d'interventions gouvernementales souvent contradictoires émises depuis le début de l'expérience, la bureaucratie rapide des MRC, les risques de coûts supplémentaires dus aux dédoublements de services, les conflits d'intérêt entre le niveau local, régional et provincial sont autant de problèmes majeurs à résoudre avant d'aller plus loin.

Les citoyens, s'ils ne peuvent arrêter les planificateurs de leur futur qui préparent l'opération-régionalisation depuis les années 60, doivent surveiller de près l'évolution des MRC et surtout les conséquences de cette nouvelle structure sur leur milieu de vie, sur les transferts de juridictions jusqu'ici aux mains des autorités locales et sur les effets réels de la décentralisation sur leurs prochains comptes de taxes.

Quant au ministre Jacques Lévesque, il ne doit pas se laisser bernier par le rêve de la décentralisation qui permettrait trop facilement à ses collègues-ministres de transférer au palier régional les domaines que le gouvernement ne peut plus financièrement assumer ou ne veut plus politiquement supporter lui-même. La naïveté a ses limites.

Les garanties d'une consultation systématique des élus locaux données par M. Lévesque en fin de semaine sont de bon augure. Mais le chef du gouvernement ne peut tout voir ce qui se passe derrière la scène.

billet

Encore des sondages!



raymond
giroux

Il n'y a pas d'élections dans l'air, à ce que nous sachions, mais on trouve quand même des gens qui s'amuse à faire des sondages aux frais des contribuables.

Les résultats apparaissent d'ailleurs étonnants, s'il faut croire les commanditaires de la dernière enquête d'opinion publique, le Conseil pour l'unité canadienne.

Le Canada serait en effet un pays de grands sentiments, prêts à s'apitoyer sur le triste sort du premier extra-terrestre venu. Il paraît que 66 pour 100 des anglophones estiment les francophones trop sensibles, alors que 62 pour 100 des francophones partagent cette opinion sur leurs camarades en citoyenneté.

Il est vrai que les Anglais ont le cœur à la portée de la main et que cela nuit à leur jugement: moins "sensibles", ils ne s'énervent sans doute pas à propos des armes nucléaires et des missiles Cruise, des sujets qui ne nous débarrassent pas plus que les bébés phoques ou les réfugiés qui meurent de faim à Montréal, par exemple.

Mais nous, par contre, nous avons bien raison de nous montrer insensibles à toute autre guerre qu'à celle qui oppose Molson et O'Keefe. Rien ne sert de s'énervé si les politiciens de tous les camps nous bourrent à plein temps, ils sont tous les mêmes.

Nos sondeurs ont par ailleurs constaté que le système métrique divise le pays, d'après près de la moitié des sondés. Nous ignorons toutefois s'il s'agit de la même moitié des Canadiens(ne)s qui se disent prêts à voter pour le Parti conservateur, s'il y avait des élections en ce moment.

Il faudra alors s'attendre à ce que le pays revienne au bon vieux système britannique, sans doute, si le parti qui siège généralement, et de bon droit, dans l'opposition fait un nouveau stage au pouvoir. Car certains esprits "ouverts" croient toujours que le litre est une mesure liquide inventée lors d'un party entre René Lévesque, Pierre Trudeau et Robert Bourassa dans un sous-sol d'Outremont, quelque part au début des années soixante, dans le but de mêler les "Anglais" et de prendre leurs jobs.

Les pauvres n'ont pas encore compris qu'il s'agit en réalité d'un truc de Jacques Parizeau et de Marc Lalonde pour faire accroire que les taxes sur l'essence ne coûtent pas cher!

Mais ce sondage, comme tous les autres, n'a pas posé les vraies questions intéressantes, celles qui passionnent le monde politique.

On aurait pu demander au public, s'il trouve que Bryce MacKasey est un politicien a) efficace; b) fidèle à ses amis; c) au-dessus de tout soupçon.

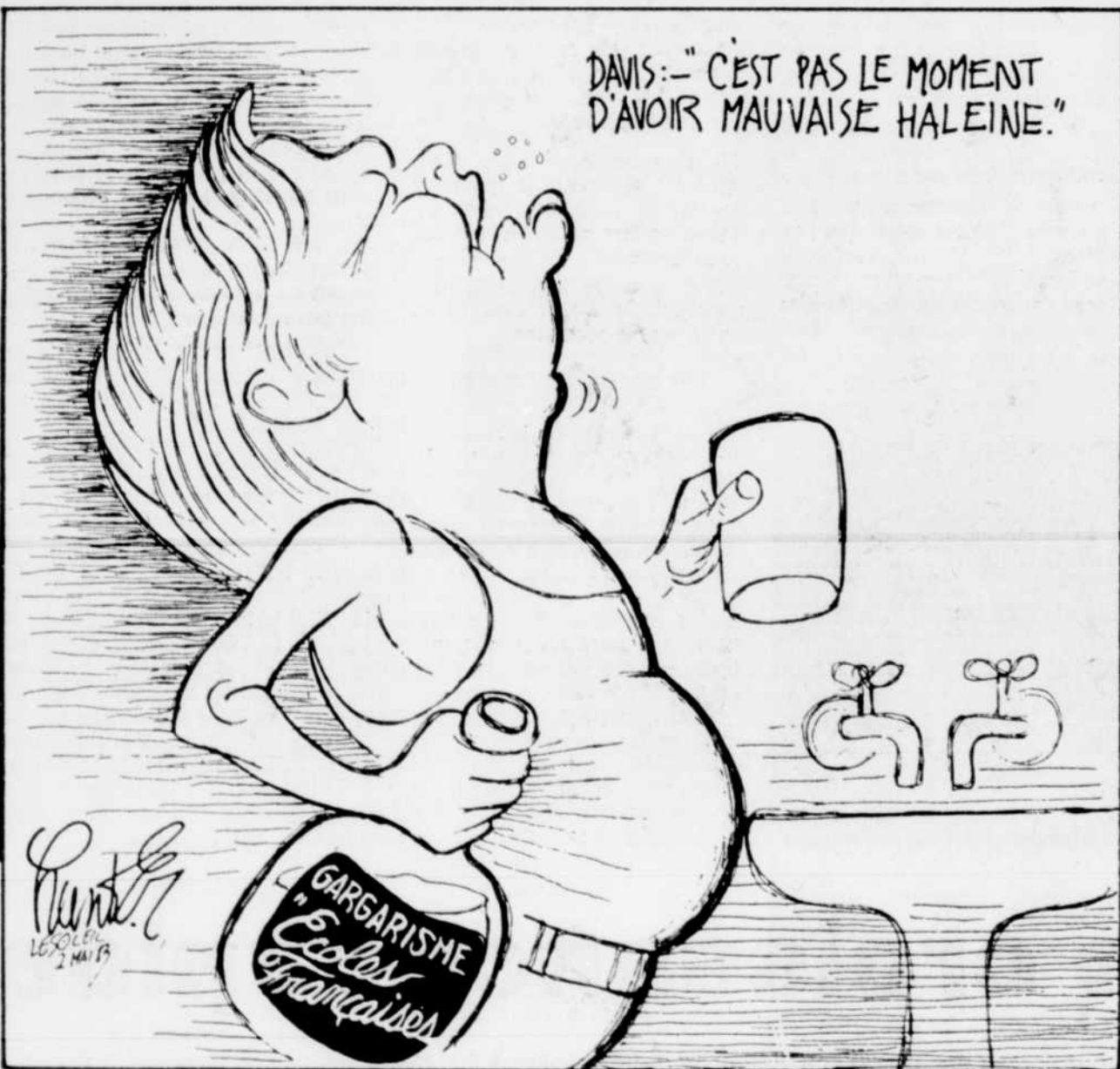
Ou encore, qui ferait le meilleur chef, chez les conservateurs: a) personne; b) aucun; c) les mêmes qu'avant?

Ou bien, Jean-Roch Boivin, chef de cabinet de René Lévesque, est un personnage: a) inquiétant; b) mystérieux; c) impénétrable.

A ceux qui répondent toujours après cette introduction, les sondeurs auraient posé des questions de fond, réservées à l'élite intellectuelle, comme: les vins embouteillés par la Société des alcools sont: a) imbuables; b) impropres à la consommation; c) à laisser bouillir 20 minutes.

Côté écologie, il faudrait savoir si les Québécois(e)s préfèrent combattre la tordeuse des bourgeons de l'épinette: a) au napalm; b) à la bombe à neutrons; c) en construisant une centrale nucléaire à Rivière-du-Loup.

Et puis, en y pensant bien, les sondages pourraient remplacer les élections, les gouvernements, et les éliminatoires de la Coupe Stanley!



revue de presse

■ Extraits d'éditoriaux puisés dans les journaux de langue anglaise et traduits par la Presse canadienne.

L'impardonnable Joe

Joe Clark livre peut-être un dur combat pour sauver sa carrière politique, ce qui n'exclut pas pour autant les déclarations idiotes et naïves qu'il a faites lors d'une récente tournée au Québec.

Aux journalistes de Montréal, il a affirmé cette semaine qu'il accueillait avec joie le travail des séparatistes du Parti québécois qui font du recrutement au nom des associations progressistes-conservatrices de comté. Il interprète cette aide comme "de bonnes nouvelles qui nous laissent croire que les séparatistes d'aujourd'hui seront les fédéralistes de demain".

Joe Clark a même ajouté que cet appui prouve que "les péquistes n'ont pas abandonné tout espoir à l'endroit du Canada".

Clark est-il si confiant en la puissance de sa personnalité, en son programme et en la philosophie

conservatrice qu'il puisse croire, même pour un court instant, que les péquistes l'appuient par amour pour le Canada?

Clark devrait réaliser qu'il est un instrument aux mains du Parti québécois qui l'utilise pour une seule raison: en comparaison de Pierre Trudeau, Clark deviendrait une proie facile lorsque reprendra la guerre pour l'indépendance du Québec. (Le 20 avril)

The Windsor Star

Armes mortelles

Utilisant sciemment les écrans de fumée et les faux-fuyants, le gouvernement Trudeau oblige de plus en plus notre pays à contribuer au raffinement d'une des armes les plus mortelles au monde: le missile Cruise. Il y a deux mois, le Canada et les États-Unis sont convenus de collaborer à des tests pertinents à la "défense". Cette semaine, Ottawa a accepté de tester des "armes". La prochaine étape consistera pour le Canada à approuver plus spécifiquement les tests du Cruise en territoire canadien.

En approuvant de telles expériences sur notre sol, le gouvernement Trudeau se moque des engagements pris par notre pays sur la scène internationale, soit de contribuer à un rééquilibrage des forces

et des armements entre les superpuissances.

Les Canadiens ne veulent pas participer au perfectionnement de l'horrible arme nucléaire. Nous voulons préserver et renforcer la paix.

Notre système fédéral pourrait empêcher que ne se réalise l'offre du premier ministre Trudeau de garantir, en l'insérant dans la charte des droits et libertés, le droit des Canadiens à la propriété.

Un tel amendement constitutionnel ne requiert pas seulement l'approbation du Parlement, mais il doit aussi être entériné par sept des dix provinces abritant au

C'est dans un tel esprit que notre gouvernement devrait annoncer, sans équivoque, qu'il ne participera pas à l'essai des missiles Cruise. (Le 25 avril)

The Toronto Star

Droit à la propriété

moins 50 pour 100 de la population du pays.

L'opposition de l'ex-gouvernement néo-démocrate de la Saskatchewan et de cinq premiers ministres conservateurs, à l'été 1981, avait obligé les libéraux de Trudeau à abandonner un tel amendement. (Le 21 avril)

The Sarnia Observer

bloc-notes

La fièvre du privé



jacques
dumais

Après trois semaines de grève illégale, cette année, dans les écoles publiques, il fallait s'attendre à une poussée de fièvre des parents pour l'école privée, dès septembre. Un relevé établi pour le territoire desservi par LE SOLEIL, samedi, indique en effet une augmentation bien conservatrice de 5 pour 100 de la clientèle du privé comparativement à une baisse de 3,6 pour 100 dans le cas du secteur public de toute la province.

Cet engouement pour l'école privée se manifeste après chaque ronde de négociations entre le gouvernement et les enseignants. Il s'émousse peu à peu à la faveur du rétablissement de la paix scolaire. On peut toutefois se demander, cette fois, si le boycottage de l'école publique ne s'intensifiera pas compte tenu de la fragilité particulière de cette paix, due à l'insatisfaction majeure des enseignants et au renouveau structurel préconisé par le ministre Camille Laurin?

Mettre l'emphase sur les structures de l'école importe peu aux parents ordinaires. Ceux-ci désirent d'abord que leurs enfants jouissent d'un enseignement de qualité et qui leur facilite l'entrée éventuelle sur le marché du travail. Or le secteur privé a justement jeté son dévolu sur une telle priorité, laissant les conflits d'adultes à l'école publique. L'image de celle-ci en souffre injustement dans la mesure où ses déboires triennaux retiennent davantage l'at-

tention que ses réussites quotidiennes.

Patrons et syndicats du secteur public en arrivent, grâce à leur bellicisme masochiste, à normaliser la méfiance à l'égard de l'école "gratuite". Cela profite, bien sûr, à l'école "payante" quand, au stade du secondaire surtout, les parents se croient justifiés de déboursier davantage pour leurs rejetons au seuil de l'âge adulte. De façon générale, on ne met pas en doute la qualité du niveau primaire de l'école publique. On regrette toutefois que les choses se gâtent au moment où la clientèle atteint un âge critique à la "polyvalente" qui la laisse à elle-même.

La dernière ronde de négociations, beaucoup plus tumultueuse que les autres, n'apporte aucune garantie d'accalmie au front. "Non ce ne sera pas la paix dans les écoles!" au cours des trois prochaines années, lit-on dans le dernier bulletin de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ). Les syndicats d'enseignants ne semblent pas réaliser à quel point ils nuisent à l'école publique et à la sécurité d'emploi future de leurs propres membres lorsqu'ils tiennent pareil langage. Seront-ils plus heureux quand une majorité d'élèves auront opté pour l'école parallèle?

Cette école n'a de privé que le nom puisque le Trésor public la subventionne toujours grassement. Mais les fondations institutionnelles peuvent, un jour, lui conférer un statut plus indépendant. Pour l'heure, l'école privée permet aux parents de choisir entre son enseignement constant et l'enseignement public entrecoupé...

LA PAGE DES LECTEURS

La religion

Les prêtres peuvent se défendre

J'ai lu dans LE SOLEIL du 26 avril, dans la page des lecteurs, un article sous le titre: "Le sort des prêtres".

Qu'il soit difficile d'être prêtre, c'est vrai, tout comme il est difficile d'être parent. Puis la solitude n'est pas le lot seulement du prêtre, il y a des parents aussi qui éprouvent la solitude. Quant au fléau mentionné: mauvaises langues et longues oreilles, on ne peut le nier, quoique, fait étonnant, on dirait que certaines personnalités en sont plus souvent victimes.

Mais je crois que les affirmations de l'auteur sur la façon de procéder des supérieurs et évêques sont fausses. Peut-être que chaque année, il y a des rajustements à faire dans le personnel, mais ils se font après rencontres et études des impacts et des raisons desdits chan-

gements. Il y a aussi d'autres changements plus douloureux à la suite de plaintes de paroissiens (es), marguilliers ou autres. Là, où l'auteur se trompe, c'est en affirmant que l'autorité, à partir de commérages, va démolir une personne humaine. Les supérieurs et les évêques ne manquent pas de sens humain, en plus dans chaque décision ils respectent, et la justice, et la charité. Personne n'est limogé, ni déplacé sans avoir été appelé une fois, deux fois, trois fois par l'autorité, sans avoir été mis au courant de reproches venant de X ou de Y, et sans avoir eu l'opportunité de s'expliquer. Que certains prêtres semblent ou soient des victimes de circonstances malheureuses, ça peut rester une mauvaise réalité.

J.-M. Chamberland
Québec

La confession doit précéder la communion

(Lettre adressée à Mgr Jean-Paul Labrie, archevêque de Québec)

Vous êtes présentement en tournée pastorale dans les paroisses pour confirmer les enfants.

Dans l'homélie de circonstance que vous leur faites, il est pour le moins surprenant de vous entendre leur expliquer en leur parlant des sacrements comme dons de Dieu, que vous énumérez à la suite, à savoir le baptême le premier, le deuxième selon vous, serait l'eucharistie, et le sacrement du pardon viendrait après. Ah là, je ne suis pas d'accord. Le pape non plus, car il a plus d'une fois demandé que la première confession précède la première communion. Si l'enfant n'est pas tenu de se confesser avant sa première communion

quand donc ira-t-il après? Et peut-on passer outre aux directives de la plus haute autorité dans l'Eglise?

Je n'invente rien. Dans LE SOLEIL du 22 novembre 1978, on pouvait lire un article intitulé: "La confession individuelle". Le Saint-Père a plusieurs fois appelé que la confession doit être individuelle et non collective.

Le 17 novembre, devant les 6 évêques canadiens de l'Alberta, il a souligné les enseignements de Paul VI concernant la première confession devant précéder la première communion. Il a insisté sur l'obligation de recevoir l'absolution priverment pour ses péchés, et sur l'indissolubilité du mariage.

Marguerite Savard
Québec

Marie, une rachetée?

Dans LE SOLEIL du 16 avril dernier, un citoyen de Québec a cru de son devoir de condamner notre archevêque d'avoir écrit, dans sa lettre pastorale annonçant l'Année sainte: "Puisse Marie, la première rachetée..."

"Marie, dit-il, n'a pas été la première rachetée parce qu'elle est la Mère de Dieu et qu'elle a été créée sans tache, donc immaculée."

Qu'en est-il au juste?

Au départ, une chose est certaine: le Fils de Dieu s'est incarné pour sauver l'humanité entière dont Marie est partie intégrante.

Toutefois, — il importe de le savoir —, la rédemption pour Marie, n'a pas été une grâce de purification, mais bien une grâce de sanctification qui l'a préservée, dès sa conception, de la faute originelle commune à tous les hommes, et ceci, en vertu d'une application anticipée des mérites infinis de son Fils, le rédempteur.

C'est ce qu'affirme Sa Sainteté le pape Pie IX dans la définition solennelle de ce dogme, le 6 décembre 1954.

Voilà pourquoi, sans sa Bulle d'indiction de la présente Année sainte, Jean-Paul II ne craint pas d'affirmer qu'en Marie, l'Eglise "admire et exalte le fruit le plus excellent de la rédemption..." "Le premier rachetée, la première à avoir été associée de plus près à l'oeuvre de la Rédemption" (no 9).

Dans son texte, Monseigneur l'archevêque n'a fait que reprendre, et même mot à mot, les paroles du Saint-Père.

Avant de l'accuser d'infidélité à la doctrine de l'Eglise, l'auteur de la lettre en question n'aurait-il pas mieux fait de consulter un théologien de profession? Il aurait évité de la sorte de commettre publiquement pareille bévue.

Ernest Lemieux, ptre
Québec

Mme Bertrand, vous nous troublez

Nous avons assisté à la pièce de théâtre de Mme Janette Bertrand: Dis-moi-le si je dérange en connaissant à l'avance le sujet et le dénouement de la pièce. Si la description de la crise que vivent malheureusement beaucoup de femmes de cette génération nous paraît juste, nous sommes inquiètes des retombées possibles de la solution choisie par Simone, soit le suicide. Nous reconnaissons le rôle de sensibilisation que joue Mme Ber-

trand en explorant les situations de solitude et de souffrance que vivent certaines catégories de personnes et nous comprenons que son but est de conscientiser l'entourage des Simone que nous côtoyons dans la réalité, mais il nous semble risqué de présenter ces situations comme des impasses complètes menant au désespoir.

Lorsque le "bonheur conjugal garanti et la maternité

combianta" se sont révélés ce qu'ils sont, c'est-à-dire des engagements importants mais insuffisants à rendre compte de toute une vie et de tous les besoins d'une personne, il existe des alternatives au coup de téléphone et à l'attention des autres. Pour une Simone qui meurt dans sa cuisine, son "champ de bataille", combien d'autres femmes ont appris à s'occuper d'elles, à développer des intérêts et des capacités insoupçonnées, à s'engager

dans des activités utiles et valorisantes?

Bien sûr, il s'agit d'une pièce de théâtre, mais lorsque le théâtre se met à ressembler à la vie à ce point-là, le suicide comme ressort dramatique est pour le moins ambigu. Il était important pour nous de manifester notre inquiétude.

Hortensia Siles
et Céline Bégin
travailleuses sociales
Sainte-Foy

L'avortement

Nos évêques sonnent l'alarme

"Nous ne pouvons accepter une législation qui hésite à protéger le premier droit qui est le fondement de tous les autres: le droit à la vie," disait Mgr Louis-Albert Vachon, président de l'Assemblée des évêques du Québec. Pour la première fois dans l'histoire du Québec, les évêques québécois avaient jugé urgent, prioritaire, de leur devoir essentiel de présenter un mémoire devant la commission parlementaire de la justice relativement au droit de foetus à la vie. M. Capparas, professeur universitaire de droit avait cru bon lui aussi, de comparaître devant cette commission pour lui rap-

peler que l'Office de révision du code civil avait insisté pour que l'enfant soit protégé, dès sa conception. On sait que le projet de loi 106, actuellement à l'étude devant l'Assemblée nationale, ignore complètement ce droit.

En réponse aux évêques, au professeur, à l'Office de révision du code civil, l'honorable Bédard a dit: "Que la loi devait tenir compte de la réalité sociale de tous les jours."

Quelles sont ces fameuses réalités sociales?

a — Il y a l'avortement voté, accepté par le Parti péquiste, en présence du chef, des ministres, des députés;

b — Il y a l'accolade publique que l'honorable Bédard a donnée à l'avorteur officiel, le Dr Henry Morganteler, qui s'était vanté alors d'en être rendu à son sixième mille avortements.

c — Il y a l'ouverture par le gouvernement péquiste des cliniques d'avortement un peu partout dans la province;

A moins de se contredire lui-même, gouvernement péquiste et ministre Bédard, responsables des avortements au Québec, ne peuvent accéder à la requête de nos évêques.

Pour sauver la face, Bédard a bafouillé, il a bédrouillé arguties, sophismes qui pour lui et

son gouvernement dépassent le décalogue, la loi naturelle, les enseignements du Christ et de son Eglise. Tout ça pour les votes des avorteurs, des avortées, des jouisseurs, des jouisseuses.

S'il persiste à faire de Morganteler le symbole démographique québécois, l'actuel gouvernement, devant le peuple, devant l'histoire réproandra de ce génocide pire que le massacre des saints innocents du roi Hérode, parce que gouffre, abîme, maëlstrom capable d'anéantir la race.

W.-H. Girard
Roberval

L'avocat du diable et le rock

Il est symptomatique de lire les réactions, de certaines personnes qui, se réclamant d'une religion révélant d'après eux la vérité, condamnent ce que j'appellerais de l'excellente musique, le rock et ses dérivés. Aller jusqu'à prier pour neutraliser une supposée force maléfique, cela dénote un fanatisme proche de l'envoûtement.

Je tiens d'abord à rétablir le fait suivant. Le rock est bel et bien de la musique, celle-ci se définissant comme étant l'art de combiner les sons. Mal-

heureusement, trop de gens ne voient dans la musique que les côtés mélodique et romantique, alors qu'elle ne se limite pas qu'à cela. Il s'agit d'accepter l'idée que les autres peuvent avoir des goûts différents des nôtres et par la suite de respecter ces goûts. Il y a aussi l'aspect social que l'on déteste chez le rock. Parfois, il véhicule certaines idées et propose des modes de vie différents de ceux de notre société. Mais, en bons conservateurs que nous sommes, nous rejetons tout cela, croyant probablement vivre

le meilleur des mondes. Prenons par exemple le groupe Black Sabbath. Il ne faut pas y voir un culte rendu à Satan mais plutôt une critique de la société.

Dans certaines de leurs chansons, ils dénoncent la guerre et les armes nucléaires. Satan serait-il un être pacifique? En fait, le sabbat noir, c'est l'époque actuelle. Une période de grande noirceur. On n'a qu'à ouvrir les yeux pour le constater.

Pour ce qui est des effets du rock, ils sont très positifs dans mon cas: bien-être physique et mental, paix intérieure, disposition à l'action, aucun dommage à ma personne. D'ailleurs, à ma connaissance, on n'a relevé aucun cas de décès par overdose de rock jusqu'à maintenant!

Je ne saurais terminer sans aborder le point de vue religieux. Socrate aurait dit, au sujet de la religion: "Voici un cas de double ignorance. Croire que l'on sait mais ne pas savoir." Ce qui est regrettable, c'est que des gens affirment posséder la vérité et renient radicalement toute idée contraire à leur vérité. Il est essentiel d'avoir sa propre conception des choses, mais on

ne doit surtout pas l'imposer aux autres, car qui peut prouver hors de tout doute qu'il a raison? Il faut également respecter la liberté de chacun. Donc, si d'après vous le rock subit une influence diabolique, c'est votre affaire, vous n'avez qu'à ne pas en écouter.

De mon côté, je trouve complètement ridicules ces accusations venant de personnes qui pour la plupart ne connaissent rien à la musique rock. Si les groupes rock sont vraiment membres d'églises sataniques, pourquoi ne l'avouent-ils pas eux-mêmes? Satan aurait-il peur de s'affirmer? Voyons donc! On voit bien que cela n'est que pure invention.

J'espère que cette lettre mettra fin à la guerre rock-religion, car le monde commence à en avoir assez. Entre-temps, on devrait peut-être s'occuper de problèmes plus importants comme la crise économique, la pollution, la paix dans le monde, même si à côté du rock, tout cela n'est que de la petite bière...

Bernard Matte
Ancienne-Lorette



Le groupe RUSH

Le Soleil, Jacques Deschênes

à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées. Le Soleil, 390, rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6

Nom, adresse
no de téléphone
au complet
S.V.P.

Les retrouvailles

Le CSSQ entend relever le défi

A l'occasion d'interventions publiques antérieures, le Centre de services sociaux de Québec (CSSQ) a traduit un esprit d'ouverture face au nombre grandissant d'adultes adoptés qui se sont engagés à retracer leurs antécédents biologiques, au nom du droit à la connaissance de leurs origines. Ces interventions n'ont pas toujours été traduites ou comprises par les média qui s'intéressent aux besoins de retrouvailles exprimés par un nombre croissant d'adultes adoptés et de parents biologiques.

Il apparaît donc nécessaire au CSSQ d'expliquer davantage la façon dont il s'emploie à répondre à cette demande de services, dans le respect des droits des individus et dans le cadre des dispositions législatives qui régissent son action. L'établissement veut aussi rectifier certaines allégations qui ont pu

être véhiculées au sujet de M. Louis Paré, chef du service d'adoption.

Il convient d'abord de préciser que la demande de services postadoption n'est pas nouvelle au CSSQ. Chaque année, le service d'adoption recevait quelques demandes de parents naturels à la recherche de leur enfant ou d'enfants désireux de connaître leurs parents. De plus, des enfants adoptés depuis quelques années demandaient de l'information sur leurs antécédents médicaux et sociaux. Ces dernières demandes ont toujours reçu une réponse dans la mesure où ces informations étaient disponibles. Quant à la recherche d'un enfant ou d'un parent, quand il y avait concordance entre les demandes des deux parties, les retrouvailles ont été réalisées. De 1978 à 1983, cinquante cas de retrouvailles ont ainsi été

facilités par le service d'adoption et son chef, M. Louis Paré.

Jusqu'à cette année, les demandes pour ces services postadoption pouvaient être assumées par l'équipe du service d'adoption même si leur nombre croissant (436 en 1981-1982) taxait lourdement un personnel réduit en raison des compressions budgétaires imposées au CSSQ.

Au cours des derniers mois cependant, l'entrée des demandes s'est accrue à un rythme tel que le conseil d'administration de l'établissement a décidé que, dans la mesure du possible, le CSSQ devait faciliter la recherche des antécédents biologiques des personnes adoptées et celle des parents biologiques ayant confié un (des) enfant(s) en adoption. Les administrateurs ont également voulu que les services propres à satisfaire les attentes des bénéficiaires soient

mis sur pied eu égard aux ressources disponibles et en conformité avec les dispositions législatives sur l'adoption. Enfin, pour assurer un traitement équitable aux personnes en recherche de leurs antécédents, peu importe le lieu de leur résidence, ils ont demandé que les CSS et le secrétariat à l'adoption se concertent sur les moyens à prendre pour aider ces bénéficiaires.

Depuis le mois de janvier 1983, le CSSQ reçoit en moyenne 50 demandes par jour, ceci sans tenir compte du millier de demandes transmises par LE SOLEIL. Certaines personnes veulent seulement de l'information. D'autres expriment beaucoup d'ambivalence, d'inquiétude. Le personnel multiplie les efforts: accueil, information écrite sur les antécédents sociaux et médicaux, recherche de concor-

dance des demandes des personnes adoptées et de leurs parents biologiques, préparation aux retrouvailles, accompagnement et suivi de cette démarche pour toutes les parties impliquées.

Ce travail supplémentaire a été confié à une équipe de personnes temporairement libérées de leurs fonctions dans d'autres secteurs du CSSQ car celui-ci n'a pas de budget supplémentaire pour faire face à toutes ces demandes et, après des compressions budgétaires de trois millions au cours des deux dernières années, tous ces services fonctionnent avec des effectifs réduits.

Les activités courantes du service d'adoption n'en sont pas diminuées pour autant. Les couples désireux d'adopter sont nombreux. L'adoption d'enfants abandonnés et l'adoption in-

ternationale mobilisent le personnel régulier et le chef du service, M. Louis Paré a demandé, le 16 février 1983, à être relevé des services postadoption. La direction du CSSQ a accédé à sa demande et a confié à Mme Suzie Lapointe, la coordination de l'équipe spécialement constituée pour faire face aux besoins actuels à ce niveau.

Contrairement à ce qui a pu être dit ou écrit, M. Louis Paré demeure responsable des services d'adoption au CSSQ. Son expérience demeure d'ailleurs indispensable à la démarche de réflexion que poursuit l'établissement en raison de l'entrée en vigueur, le 1er décembre 1982, des nouvelles dispositions législatives concernant l'adoption.

Jean Rousseau
Directeur général
CSSQ

Siège social d'Air Canada Taylor voulait à tout prix Place Beaver-Hall

MONTREAL (PC) — Le président d'Air Canada, M. Claude Taylor, a écarté, au mois d'août dernier, un rapport d'experts selon qui Air Canada pourrait réaliser des économies de \$2.2 à \$5 millions en choisissant un emplacement autre que Place Beaver-Hall.

Johns Manville Gel des salaires accepté par 89% des syndiqués

Les membres du Syndicat national de l'amianté d'Asbestos Inc., réunis hier en assemblée générale, ont accepté la proposition de gel des salaires présentée en avril dernier par la compagnie Johns Manville d'Asbestos, sauvant ainsi, en principe, de 250 à 300 emplois.

C'est ce qu'ont fait savoir hier les porte-parole syndicaux en pré-

Le petit Dawson opéré d'urgence

VANCOUVER (d'après PC) — Le petit Stephen Dawson reposait, hier soir, dans un état stable après avoir subi deux opérations au cerveau.

L'enfant a été opéré d'urgence, hier matin, après qu'un drain artificiel, transplanté vendredi, eut commencé de mal fonctionner.

Cette opération cervicale fait suite à une âpre polémique commencée en février dernier à cause du refus des parents d'entériner l'opération, parce qu'elle condamnerait l'enfant à une vie végétative. Ce sont les tribunaux qui, finalement, ont tranché en faveur de l'intervention chirurgicale.

Le gel commencera le 15 mai et se poursuivra jusqu'en janvier 1985. Selon le président du syndicat, M. Denis Provencher, l'entreprise récupérera ainsi près de \$2 millions.

Les syndiqués, affiliés à la CSD, exigent cependant que la compagnie annonce formellement et officiellement son intention de développer la zone B du cratère d'ici le 15 mai, c'est-à-dire le jour où commencera le gel, et que le nombre d'emplois prévu soit respecté.

L'actuel contrat de travail des employés prendra fin le 31 janvier 1984. En proposant le gel des salaires l'employeur demande de reconduire l'entente jusqu'en janvier 1985. En acceptant l'offre de la compagnie, les syndiqués renoncent du même coup à l'indexation mensuelle du revenu sur l'excédent de 3 pour 100 du coût de la vie qu'ils bénéficient déjà et à la prime d'enrichissement d'environ 2 pour 100 qu'ils obtiendraient en 1984. Actuellement, le salaire horaire d'un mineur s'échelonne entre \$12.58 et \$16.52. Le salaire moyen s'établit à \$14.70.

pour son siège social, affirme le quotidien Le Devoir dans sa livraison de ce matin.

Le quotidien a obtenu copie de ce document, de même que la deuxième version "révisée" que le patron d'Air Canada a demandée à la compagnie immobilière A. E. LePage.

Les deux textes sont apparemment identiques: la présentation est la même. Toutefois, le document du mois de septembre conclut favorablement pour le projet de Trizec, de Calgary, par rapport à celui de First Québec, le long de l'avenue McGill-College, privilégié dans l'étude initiale, soutient Le Devoir.

"Ce virage s'explique par le fait qu'on a changé en cours de route les critères d'évaluation pour, par exemple, mettre l'accent sur un immeuble existant", a confié au

quotidien un des auteurs de l'étude. Ce changement favorisait Place Beaver-Hall qui est en voie de parachèvement et qui est l'édifice préféré par M. Taylor.

Par ailleurs, la Gendarmerie royale du Canada continue sa mystérieuse enquête sur une présumée extorsion contre la firme First Québec, de la part de trois hommes d'affaires de Montréal et de Québec.

Or, le président de cette firme immobilière montréalaise, M. Eugene Reisman, a paru extrêmement surpris d'apprendre que c'est au nom de son entreprise que la GRC procède actuellement à des perquisitions. Plusieurs hommes d'affaires dont le président du conseil d'Air Canada, M. René Amyot, ont reçu la visite d'un certain Do-

nald Whitehurst. Les informations obtenues par ce dernier ont été reprises par M. Patrick Nowlan, un député conservateur de la

Nouvelle-Ecosse et par le quotidien The Gazette.

MAIGRIR?

Confus par la publicité des formules miracles?

Lisez Sélection Avril 83, p. 15 à 18, vous serez stupéfiés.

Prenez la bonne décision

contre les poids.

Entrain

658-7888

L'Association des Assureurs-Vie de Québec



Jocelyne Tremblay, assurée-vie, Conférencière invitée Au Congrès de Vente annuel de l'Association des Assureurs-Vie de Québec.

AUBERGE DES GOUVERNEURS Place Haute ville

Le vendredi 6 mai 1983, à 8 heures 15

Le sujet de sa conférence: "L'assurance-vie... une affaire de coeur!" Billets en vente à l'entrée "GRACE A MOI, C'EST DIFFÉRENT" (ANN.)

QUINZAINE DE LA "FUTURE MAMAN"

du 25 avril au 8 mai 1983

A l'occasion de cette "Quinzaine" toute spéciale, nous invitons toutes les futures mamans à visiter nos boutiques.

Vous y trouverez un très bon choix de lingerie et soutien-gorge d'allaitement ainsi que culottes - jupons - bas - maillots de maternité.

De plus, vous aurez peut-être la chance de gagner l'un des quinze prix qui seront attribués le 7 mai prochain.

Venez constater vous-même le choix de nos vêtements et la qualité de notre service.

SILHOUETTE

Lingerie - Corseterie
Place Cartier - Place Fleur de Lys - Galeries Ste-Anne - Galeries de la Capitale - Place Québec

UN GRAND QUOTIDIEN VOUS PROPOSE...

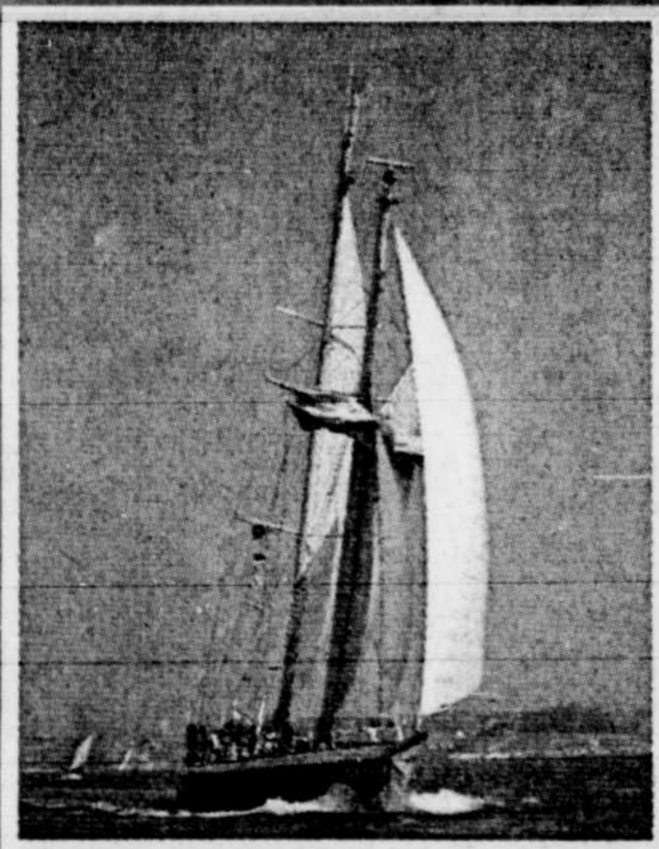
Les Grands Voiliers

UNE COLLECTION DE POSTERS COULEURS DES VOILIERS-ÉCOLES QUI SILLONNENT LES MERS DU MONDE.

NOUVEAU!
Vous trouverez chez votre libraire le livre "MARINS D'UN ÉTÉ" Une réalisation des productions Joana I.

LE SOLEIL

vous les offre en exclusivité!

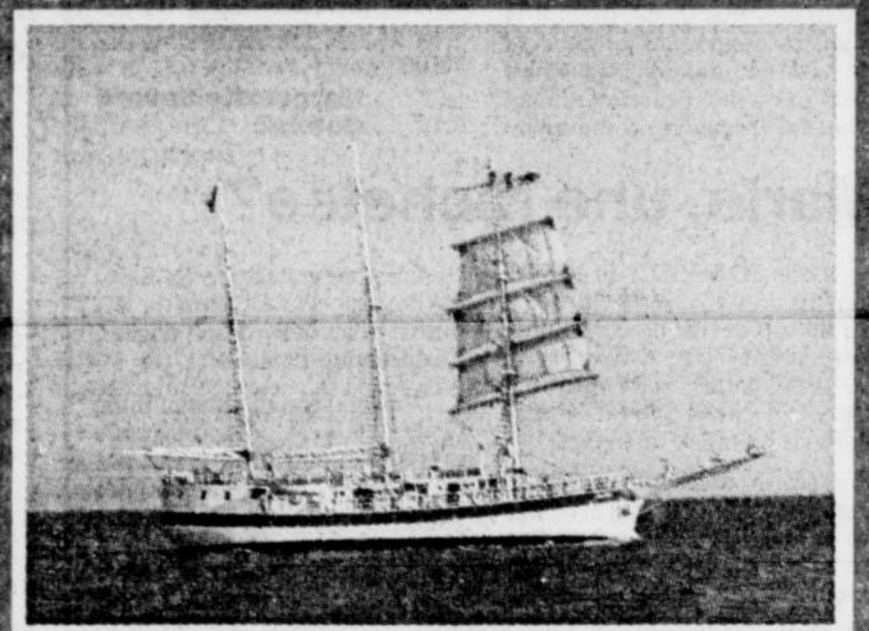


EENDRACHT (Hollande)

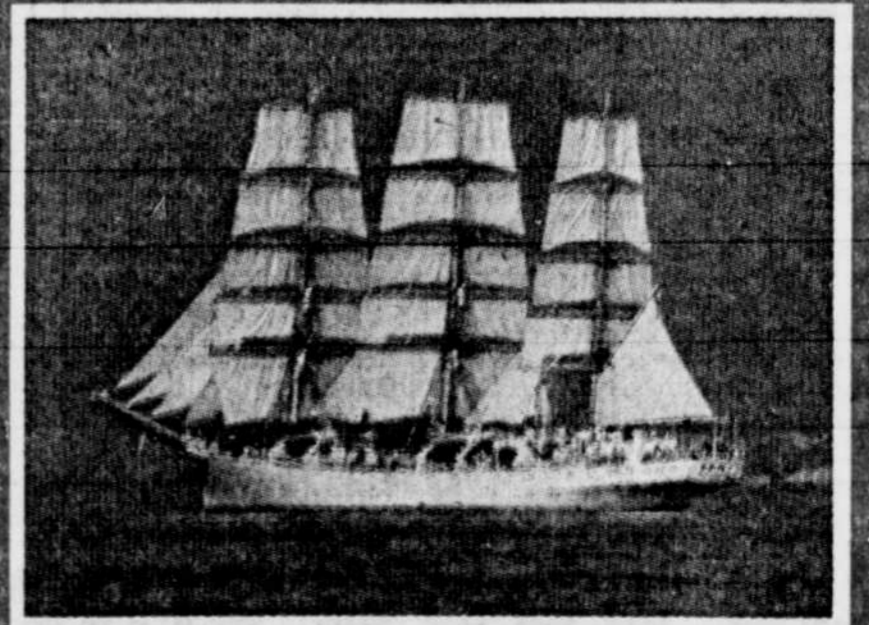
Ces posters d'une qualité exceptionnelle sont disponibles à un prix que vous ne retrouverez nulle part ailleurs.

4\$ chacun ou 2 pour 7.10\$ (taxe incluse)

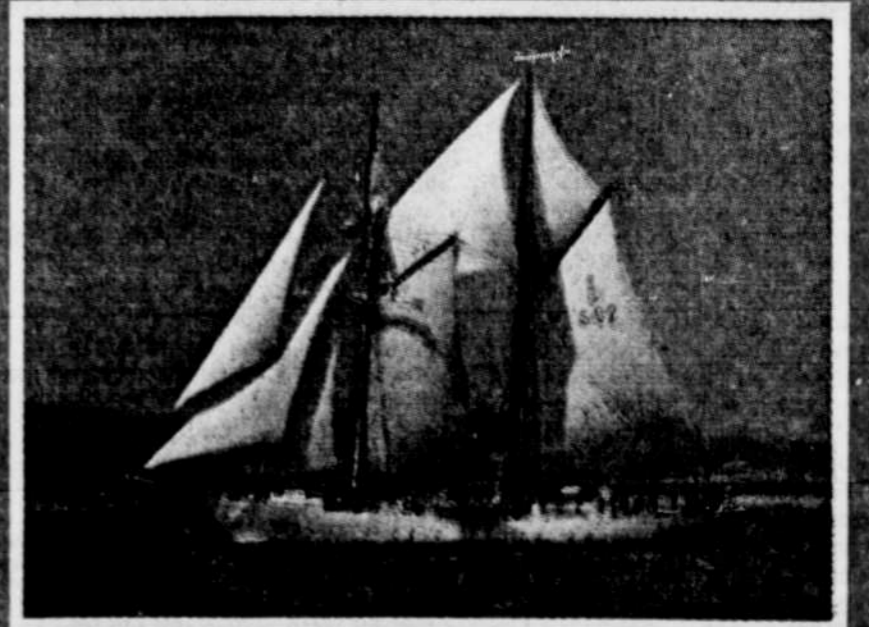
Les prix sont sujets à changement sans préavis. Le Soleil se réserve le droit de limiter les quantités.



AMORINA (Suède)



DAR MŁODZIEŻY (Pologne)



GLADAN (Suède)

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

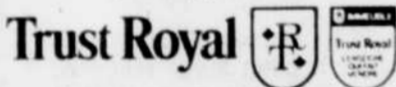
13%

DURÉE DE 5 ANS

RENSEIGNEZ-VOUS AU SUJET DE NOTRE GARANTIE DE 30 JOURS SUR LES TAUX HYPOTHÉCAIRES.

Avez-vous remarqué les taux hypothécaires du Trust Royal? Lorsque les taux sont à la baisse, nous désirons être les premiers à effectuer des changements. Quelles que soient les tendances des taux d'intérêt, vous êtes protégé par notre garantie de 30 jours sur les taux hypothécaires.

Au Trust Royal, ça ne traîne pas! Que ce soit pour un nouveau prêt hypothécaire, un renouvellement ou un virement au Trust Royal de votre prêt hypothécaire actuel. Communiquez avec nous dès maintenant.



- 1120, CHEMIN ST-LOUIS, SILLERY 681-7241
- CENTRE D'ACHATS PLACE LAURIER, STE-FOY 658-1013
- 1874, D'ESTIMAUVILLE, QUÉBEC 667-7318

Il y en a un pour vous... SACS DE COUCHAGE



NOUVEAUTE "WOODS" L'ETAPE

Léger, compact, spécialement conçu pour les camps d'été.

PLUS DE 30 AUTRES MODÈLES DE

\$31.50 à \$495.00

\$49.00

Latulippe vous propose la gamme la plus complète des sacs de couchage Woods et autres marques de qualité reconnue.

Venez les voir, vous trouverez le modèle qui convient parfaitement à vos besoins.

et au plus bas prix à Québec



MAGASIN LATULIPPE

637, Saint-Vallier ouest Québec, 522-2996



ENVOYEZ CE COUPON A

LE SOLEIL Les Grands Voiliers

Case postale 2382, rue St-Vallier est, Québec, Qué. G1K 7P5

Veillez me faire parvenir

..... DAR MŁODZIEŻY 1 poster: 4\$ (taxe incl.)

..... EENDRACHT 2 posters: 7.10\$ (taxe incl.)

..... GLADAN 3 posters: 11.10\$

..... AMONINA 4 posters: 14.20\$

..... Cj- joint un chèque ou mandat-poste à l'ordre de LE SOLEIL. LIMITEE au montant de _____

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____

TELEPHONE _____

Format 17 1/2 x 23 1/4